LE CONSEIL DE LA NATION RÉPOND À L'UE :

« Souveraineté de l'Algérie, une ligne rouge »

Le Courrier d'Algérie

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro

Mercredi 11 novembre 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6895 - 23e année

P 2

FACE AUX ACTES D'INTIMIDATION DES ENNEMIS À L'OUEST DU PAYS

Le coup de semonce de l'ANP

L'Algérie ne tremble pas face aux menaces et ne se laisse pas intimider par des parties aux alliances militaires malveillantes, soient-elles celles qui ont commis un génocide en Palestine occupée.

LIRE EN PAGE 2



Ph: DR

TRIBUNAL DE FELAOUCEN (ORAN)



Kamel Daoud et son épouse condamnés à cinq ans de prison ferme

P 24

AU 5E JOUR DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les engagements réalistes prédominent

P 4

CONCOURS DE DOCTORAT À L'UNIVERSITÉ D'ALGER 3

Des erreurs dans les résultats suscitent la colère des candidats

P 4

TIPASA - LAWRENCE

L'accord de jumelage scellé

P 24

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL EULMA, CET APRÈS-MIDI À 16H00

Houlm El Hayet, cheval à battre de cette épreuve

P 21

LE DÉVERSEMENT D'EAUX TOXIQUES MAROCAINES SUR LE BARRAGE HAMMAM BOUGHRARA EST UNE AGRESSION ET UN ACTE CRIMINEL

Des poursuites internationales contre le « voisin » pollueur

Merad évoque des poursuites internationales contre le pays voisin coupable de cette pollution de nos eaux afin de protéger nos citoyens et notre environnement.

P 3



L'ÉDITO

Le Niger interpelle l'UE

« Le Premier ministre, M. Ali Mahamane Lamine Zeine, a reçu, ce lundi 9 novembre 2026 à son Cabinet, M. Olaï Voionmaa, Chargé d'affaires de la Délégation de l'Union européenne (UE) au Niger », a annoncé, le même jour, l'agence nigérienne de presse. L'information a été reprise, sans attendre, par le média français RFI. Cette rapidité de reprise dénote clairement l'intérêt de la France dans ce qui se passe au Niger. Ce pays où elle se servait à volonté et pendant des décennies, dans ses mines d'uranium pour ses besoins énergétiques avant d'en avoir été chassée. Par contre nous n'avons trouvé aucune trace sur le site de l'UE, de l'intervention du porte parole qui « demande des précisions sur la portée, les objectifs ainsi que la base du déploiement des unités algériennes au Niger ». Ce qui confirme que le fameux « porte-parole », en l'occurrence le franco-marocain Anouar El-Anouni, n'est, selon l'APS, qu'un « individu se présentant comme le porte-parole de l'Union européenne (qui) a fait une déclaration dans laquelle il affirmait que Bruxelles suivait la situation (des troupes algériennes au Niger NDLR) de près ». Ce qui est d'autant plus vrai lorsque l'on sait que l'UE n'a pas réagi au commentaire de l'APS qui a qualifié « d'individu » l'auteur de la déclaration demandant à l'Algérie des « clarifications ». Oui, car l'Algérie et le Niger n'ont de compte à rendre à aucune partie étrangère, sur les accords qu'ils signent. D'ailleurs et dans la même journée de lundi dernier, notre chef d'état-major, Saïd Chengriha, qui était en visite à la 2ème Région militaire, est revenu sur ce sujet pour réaffirmer, dans son allocution, que l'accord militaire entre l'Algérie et le Niger découle de « la volonté des deux pays et leur conscience de l'importance de protéger ces investissements et infrastructures énergétiques, en particulier dans le contexte des menaces sécuritaires auxquelles est confrontée la région, notamment les activités terroristes et subversives aux ramifications régionales et internationales ». À tous ces points d'ordre, on peut ajouter que cet « individu » va à l'encontre des intérêts de l'Europe en ignorant ce que représente, pour l'UE, l'immense projet que les militaires algériens sont allés protéger au Niger. En effet et outre le champ pétrolier de Kafra, de la centrale électrique de Niamey et autre connexion numérique, nos soldats ont dans leur feuille de route de protéger la partie du gazoduc transsaharien (TSGP) qui traverse le Niger. Un gazoduc qui est réalisé pour fournir à l'Europe entre 20 et 30 milliards de mètres cubes/an de gaz du Nigeria. Cet objectif est trop grand pour la petite citrouille d'Anouar El-Anouni. On comprend dès lors le silence embarrassé de l'UE sur les propos stupides de son « porte-parole ». Quant à la France qui ne se remet pas de son expulsion du Niger, la privant de l'uranium qui faisait tourner ses centrales nucléaires, elle s'est simplement servie de son citoyen et marocain de service pour tester la détermination de l'Algérie et du Niger. Elle est maintenant fixée !

Zouhir Mebarki

FACE AUX ACTES D'INTIMIDATION DES ENNEMIS À L'OUEST DU PAYS

Le coup de semonce de l'ANP

L'Algérie ne tremble pas face aux menaces et ne se laisse pas intimider par des parties aux alliances militaires malveillantes, soient-elles celles qui ont commis un génocide en Palestine occupée.



Ph : DR

Le 12 août 2021, Yair Lapid, alors ministre israélien des Affaires étrangères en visite au Maroc, une année après la signature des accords d'Abraham ouvrant la voie à la normalisation des relations entre Rabat et Tel-Aviv, avait tenu des propos menaçants à l'égard de l'Algérie en lui « reprochant » son rôle de premier plan dans la région et son alliance avec l'Iran. Autre motif derrière ces attaques, le rejet catégorique opposé à l'admission de l'entité sioniste en tant que membre observateur au sein de l'Union africaine. Cette provocation était d'autant plus grave qu'elle était tenue sur le sol marocain, le voisin avec lequel l'Algérie avait rompu ses relations une douzaine de jours plus tard.

Depuis, le Maroc et l'entité sioniste ont fait avancer le processus de normalisation en passant plusieurs accords en matière de sécurité et de défense. Les accords conclus n'excluent pas, par exemple, l'installation d'une base militaire ou des usines de montage de drones à quelques encablures de nos portes Ouest. En novembre 2021, le ministre de la Défense Benny Gantz a signé avec Rabat un premier accord-cadre portant partage d'expériences et de renseignements, transfert de technologie et coopération industrielle militaire, formation conjointe et exercices militaires, ainsi que la protection des informations et des données de défense. Depuis, on n'en compte plus le nombre de visites échangées entre les responsables marocains et sionistes. Jusqu'à ce que le Makhzen soit totalement soumis à la merci de ses alliés israéliens. D'ailleurs, 4000 soldats des Forces armées royales ont été déployés en 2025 dans les territoires palestiniens occupés en soutien à l'agression sioniste. La densité de cette coopération conclue avec l'ennemi traduit la poursuite de la politique belliqueuse du Makhzen à l'égard de l'Algérie. Jusqu'au jour d'aujourd'hui. Lundi dernier, en effet, le directeur général du ministère de la Défense israélien, Eyal Zamir, a été reçu à Rabat par le ministre délégué auprès du Chef du gouvernement marocain chargé de l'administration de la défense nationale, Abdellatif Loudiyi. Le responsable israélien, à la tête d'une délégation militaire importante, a tenu une autre rencontre avec l'inspecteur général des FAR, le général de corps d'armée Mohammed Berrid. À l'ordre du jour, et comme il fallait s'y attendre, l'examen de la coopération de défense existante incluant « la protection des informations et des équipements militaires classifiés, la cybersécurité, l'échange d'expertises et d'expériences, ainsi que l'entraînement et la formation. » Les discussions ont porté également sur « les progrès réalisés dans le partenariat relatif à l'acquisition d'équipements et de technologies militaires et des industries de défense, parallèlement à l'examen des moyens de construire une base industrielle de défense au Maroc et de développer la coopération dans le domaine de la cybersécurité. »

LE MESSAGE D'UNE DÉMONSTRATION DE FORCE

Face à la multiplication des provocations à son égard, l'Algérie fait preuve de sang-froid mais maintient ses forces armées en état de vigilance maximale. Pour preuve, l'ANP poursuit la mise en œuvre de ses programmes de préparation au combat, comme elle venait de le confirmer à travers un exercice tactique exécuté avec succès qui confirme le professionnalisme de nos forces armées. En effet, le général d'armée, Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a supervisé, hier, en 2e Région militaire à Oran, l'exercice tactique « Sakr El-Moutawassit 2026 » au niveau de la façade maritime Ouest.

Chengriha et la délégation qui l'accompagnait ont ainsi assisté au déroulement de l'exercice qui comprend un tir de missile de défense côtière sur une cible de surface. Selon un communiqué du MDN, cet exercice a été exécuté avec succès et la cible navale a été détruite avec une grande précision. Un résultat qui témoigne, précise le MDN, « de la bonne maîtrise, par les équipages, des différents systèmes d'armes et matériels, ainsi que du progrès et de la disponibilité opérationnelle, atteints par les unités de nos Forces navales ces dernières années ».

Par la suite, Chengriha s'est présenté à la base navale principale de Mers El Kébir, où il a rencontré les cadres et les personnels de la façade maritime Ouest. Dans son allocution d'orientation, le chef d'état-major de l'ANP a exprimé ses félicitations et ses encouragements aux unités ayant participé à cet exercice. Il a également souligné que « les nobles objectifs escomptés méritent les efforts soutenus consentis pour leur concrétisation, afin de les accomplir au mieux, qu'il s'agisse de la surveillance des côtes nationales et de la protection du pays contre les menaces pouvant pénétrer par la mer, ou de la lutte contre l'immigration clandestine et le trafic de drogues, devenu un phénomène dangereux qui exige une réponse ferme pour protéger la société de ses effets et de ses conséquences », conclut le communiqué. L'autre étape était, pour Chengriha, celle d'assister à un exposé, présenté par le Commandant de la façade maritime Ouest, sur les phases de déroulement de l'exercice, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de préparation au combat pour l'année 2026-2027.

En tout état de cause, cette démonstration de force de l'ANP véhicule, en ce timing précis, un message fort qui traduit une sérieuse mise en garde contre toutes tentatives visant la stabilité et la sécurité du pays.

Farid Guellil

LE CONSEIL DE LA NATION RÉPOND À L'UE :

« Souveraineté de l'Algérie, une ligne rouge »

Le bureau du Conseil de la nation, présidé par Azzouz Nasri, a réagi, hier, à la sortie récente d'un porte-parole de l'Union européenne au sujet de l'envoi d'unités de l'Armée nationale populaire au Niger à la demande de ce pays voisin.

La première chambre du Parlement national a affirmé, dans un communiqué, que « l'Algérie, sous la direction du président de la République Abdelmadjid Tebboune, ne se soumet à aucun marchandage ou chantage, et rejette catégoriquement toute ingérence étrangère dans ses affaires intérieures ». Le Conseil de la nation a rappelé que le Parlement algérien, avec ses deux chambres, a activé les dispositions de l'article 91 de la Constitution et qu'il a approuvé à l'unanimité la saisine du président de la République relative à l'opération d'envoi d'unités de l'ANP hors du pays, et ce « afin de protéger les intérêts énergétiques et de concrétiser les clauses de la convention bilatérale signée entre les deux pays frères et voisins ». Le Conseil a souligné, en outre, que l'Algérie «est un État indépendant et souverain, qui adopte ses positions en fonction de sa vision et de ses intérêts nationaux, et adopte une opinion indépendante et responsable », rejetant ce qu'il décrit comme « des tentatives de diktat, de condescendance et d'attaque contre les États souverains, ainsi que l'exploitation des affaires intérieures algériennes et nigériennes pour servir des agendas extérieurs ».

Dans le même contexte, le communiqué a « fermement condamné les déclarations et les justifications qui les ont accompagnées, considérant qu'elles représentent une déviation par rapport aux principes du droit international et une tentative de détourner les politiques intérieures des États indépendants de leurs objectifs et finalités. » Le Conseil a conclu son communiqué en affirmant « l'attachement de l'Algérie à sa souveraineté, à l'indépendance de sa décision, et à la poursuite de sa trajectoire vers la construction et le développement ».

F. G.

AHMED ATTAF S'EST ENTRETENU À ALGER AVEC LE S.G. DE LA LIGUE ARABE

« L'Algérie tient aux principes de l'action arabe commune »

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, hier à Alger, le secrétaire général de la Ligue des États arabes, Nabil Fahmy, en visite officielle en Algérie pour prendre part aux travaux du Conseil des ministres arabes de la Justice, prévus le 11 novembre courant.

À cette occasion, Ahmed Attaf a tenu avec Nabil Fahmy des entretiens en tête-à-tête, suivis d'une séance de discussions élargie aux membres des deux délégations. Selon un communiqué ministériel, cette rencontre a permis aux deux responsables d'échanger leurs points de vue sur les derniers développements de la situation dans la région arabe, notamment les graves évolutions dans les territoires palestiniens occupés, ainsi que les crises persistantes en Libye, au Soudan et au Yémen. Les discussions ont également porté sur les menaces pesant sur la sécurité des pays du Golfe arabe. Les deux parties ont également souligné la nécessité d'intensifier les efforts arabes et internationaux en faveur de solutions politiques et pacifiques, à même de préserver la sécurité et la stabilité de la région.

Elles ont également insisté sur l'importance de renforcer la coordination et la concertation entre les pays arabes face aux défis communs. De son côté, Ahmed Attaf a réaffirmé l'attachement de l'Algérie aux principes de l'action arabe commune, soulignant sa volonté de soutenir les efforts de la Ligue arabe, de développer ses mécanismes de fonctionnement et de consolider son rôle dans la défense des intérêts et des causes de la nation arabe.

Pour sa part, Nabil Fahmy a salué le rôle important joué par l'Algérie dans le renforcement de la solidarité arabe, mettant en avant ses positions constantes et ses efforts en faveur de la défense des causes justes de la nation arabe.

M. Seghilani

COOPÉRATION MILITAIRE ALGÉRIE-NIGER

Les médias africains soulignent la souveraineté des deux pays

Plusieurs médias africains ont souligné le caractère souverain de la coopération militaire entre l'Algérie et le Niger, à la suite du déploiement d'unités militaires algériennes sur le territoire nigérien.

Dans leurs analyses, des médias nigériens, ghanéens, béninois et algériens mettent en avant le droit des deux pays à définir librement leurs priorités sécuritaires et leurs partenariats de défense, conformément à leurs intérêts communs, sans ingérence extérieure dans leurs décisions bilatérales. Cette lecture est notamment partagée par les sites nigériens « Aïr Info Agadez » et « Actu Niger », le média ghanéen « Modern Ghana », ainsi que «Regards sur l'Afrique» et «Bénin Web TV». Leurs analyses convergent sur le fait que la coopération militaire entre Alger et Niamey relève des prérogatives souveraines des deux États et s'inscrit dans une dynamique de partenariat fondée sur des intérêts communs.

UNE COOPÉRATION FONDÉE SUR DES INTÉRÊTS COMMUNS ET DES CHOIX SOUVERAINS

Le site nigérien « Aïr Info Agadez » met particulièrement l'accent sur le droit des deux pays à conclure des accords et à définir les mécanismes de leur coopération, notamment dans le domaine militaire, conformément à leurs intérêts et à leurs engagements internationaux. Il souligne qu'il s'agit d'une «décision souveraine relevant des prérogatives des deux États ».

Le média rappelle également que ce partenariat repose sur des liens historiques et géographiques, ainsi que sur des défis sécuritaires partagés. Dans le même contexte, «Actu Niger» relève l'élargissement des domaines de partenariat entre l'Algérie et le Niger, qui englobent la défense, la sécurité, l'énergie et la formation. Le média met en exergue la signature de 20 accords, mémorandums et programmes de coopération lors de la session de la Commission mixte entre les deux pays, en mars 2026, ainsi que d'un protocole de coopération militaire signé le 21 octobre dernier.

Ces différents éléments témoignent d'une coopération bilatérale multidimensionnelle, qui ne se limite pas aux volets sécuritaire et militaire, mais s'étend à des secteurs stratégiques liés au développement et aux intérêts communs. Le partenariat de défense s'inscrit ainsi dans un cadre plus large de coordination entre les deux pays face aux défis auxquels est confrontée la région du Sahel. De son côté, le site « Regards sur l'Afrique» est revenu sur la déclaration d'Anouar El-Anouni, en s'interrogeant sur le fondement de sa demande de clarifications concernant un accord de coopération militaire bilatéral entre l'Algérie et le Niger. Le média souligne que les décisions relatives à ce partenariat relèvent des deux États concernés. Il estime également que la réponse aux défis sécuritaires et stratégiques du Sahel passe par le respect des choix des pays de la région et de leur liberté à définir leurs priorités, loin de toute logique de tutelle ou d'ingérence. Dans le même sillage, le média béninois «Bénin Web TV » a évoqué la démarche algérienne, indiquant qu'elle repose sur un accord bilatéral entre les deux pays et vise à protéger leurs intérêts économiques et énergétiques communs. Le site ghanéen «Modern Ghana » a, pour sa part, mis en lumière les dimensions stratégiques de la coopération algéro-nigérienne, notamment son lien avec les intérêts sécuritaires et économiques des deux pays et l'importance du renforcement de leur coordination face aux défis régionaux. Il inscrit également ce partenariat dans le cadre des choix souverains de l'Algérie et du Niger.

Ania N.

LE DÉVERSEMENT D'EAUX TOXIQUES MAROCAINES SUR LE BARRAGE HAMMAM BOUGHRARA EST UNE AGRESSION ET UN ACTE CRIMINEL

Des poursuites internationales contre le « voisin » pollueur

Merad évoque des poursuites internationales contre le pays voisin coupable de cette pollution de nos eaux afin de protéger ses citoyens et son environnement.



Ph : DR

Les recommandations de chercheurs et experts concernant la pollution du barrage Hammam Boughrara, faites lors d'un colloque international tenu fin octobre dernier à Tlemcen, organisé par l'Université Abou Bekr-Belkaïd de Tlemcen et la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT), en collaboration avec l'École nationale polytechnique Maurice Audin d'Oran, ont vite été mises en application.

En effet, dépêchée sur instruction du président Abdelmadjid Tebboune, une délégation gouvernementale, conduite par le ministre d'État, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad, composée des ministres de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Qualité de la vie, de la Santé et de la Communication s'est rendue, ce mardi, dans la ville de Maghnia (wilaya de Tlemcen) où elle a constaté la gravité de la pollution qui affecte les cours des oueds Mouilah, El Mehaguene et Abbes et qui se propage jusqu'au barrage de Hammam Boughrara, en raison des déchets et des substances polluantes provenant du Maroc. Après avoir écouté les préoccupations des députés de la wilaya de Tlemcen au sujet de la pollution qui touche Oued Mouilah, le ministre d'Etat a dénoncé un « phénomène » qui « n'est pas fortuit et constitue une agression systématique et un acte criminel » contre l'Algérie, précisant que « ces préoccupations seront portées à la connaissance des hautes autorités du pays afin que les mesures nécessaires soient prises, en coordination avec les instances compétentes aux niveaux national et international ». « Toutes les mesures qui seront prises visent à protéger notre pays et nos citoyens, sur les plans alimentaire, environnemental et sanitaire, contre ce phénomène », a assuré Merad.

Il a aussi précisé que qu'à la suite des alertes reçues par les pouvoirs publics signalant une dégradation de la qualité de l'eau et une mortalité de poissons, des équipes et des services pluridisciplinaires ont été dépêchés immédiatement sur place en vue de constater la situation, de prélever des échantillons d'eau et de les soumettre aux analyses nécessaires. Il a, à cet égard, souligné que les pouvoirs publics traitent cette « situation inquiétante » avec « sérieux et responsabilité », affirmant que la protection des ressources en eau, la garantie de la sécurité hydrique et sanitaire des citoyens, ainsi que la préservation de l'équilibre écologique et de la biodiversité, constituent « des priorités majeures de l'Etat qui demeure intransigeant face à toute pratique susceptible de porter atteinte à l'environnement ou de menacer la santé des citoyens ».

Les services concernés, a-t-on appris, avaient procédé à des prélèvements d'échantillons d'eau soumis à des analyses physico-chimiques, lesquelles ont révélé des signes de pollution chimique et bactériologique, notamment des concentrations de nitrites dépassant les seuils de référence, outre une baisse du taux d'oxygène et la présence de résidus de substances pharmaceutiques et hormonales ainsi que de métaux lourds. Les indicateurs relevés et les résultats des analyses effectuées sur la qualité de l'eau, a-t-on expliqué, "révèlent l'existence d'une pollution environnementale d'origine chimique et microbiologique", susceptible de provoquer la mort des animaux et la dégradation du couvert végétal, outre ses répercussions directes et indirectes sur la santé humaine. Cependant, les eaux actuellement destinées à la consommation humaine font l'objet d'un traitement et répondent aux normes de sécurité requises. Mais, les répercussions de la pollution ne se limitent pas aux ressources hydriques, mais s'étendent également aux sols et aux terres agricoles, qui risquent de perdre leur fertilité et leur rendement sous l'effet de l'accumulation des substances polluantes. Cette situation menace l'activité agricole et les moyens de subsistance des agriculteurs, d'où la nécessité de la prise de mesures urgentes pour protéger l'environnement et les ressources naturelles de la région.

Lors de l'opération de constat des explications ont été données à la délégation ministérielle par des responsables locaux, des experts et des parlementaires sur les répercussions environnementales et sanitaires de ce phénomène, qualifié par des intervenants de "catastrophe écologique".

Les intervenants ont indiqué que la région avait connu, ces derniers temps, d'importants écoulements d'eaux polluées, soulignant leurs répercussions sur les terres agricoles et les ressources naturelles, d'autant que la protection des eaux est étroitement liée à la sécurité hydrique et alimentaire. Des parlementaires ont appelé à "porter la question de pollution de l'oued Mouilah devant les instances et les juridictions internationales compétentes", car il s'agit "d'une atteinte transfrontalière" aux ressources hydriques, exigeant l'activation des mécanismes juridiques, judiciaires et diplomatiques y afférents dans le cadre du droit international de l'eau.

M'hamed Rebah

KHALIDA BOUFEDÈCHE :

« L'ère des diktats et des ingérences étrangères est révolue »

La présidente de l'Assemblée populaire nationale, Khalida Boufedèche, a réaffirmé la souveraineté de l'Algérie dans la prise de ses décisions et sa capacité à préserver ses intérêts stratégiques, tout en dénonçant les tentatives d'ingérence dans ses affaires intérieures et les discours nostalgiques de l'époque coloniale. Dans son allocution prononcée lors de la réunion du bureau de l'APN consacrée pour l'examen du PLF 2027, Boufedèche, a rappelé «les tragédies endurées par le peuple algérien pendant plus d'un siècle sous l'occupation française », soulignant que certaines parties qui «continuent de pratiquer la duplicité tout en étant nostalgiques de l'époque de la tutelle et de l'hégémonie, sont désormais incapables de comprendre que l'ère des diktats et des ingérences dans les affaires intérieures est révolue ». Elle a souligné que « l'Algérie, à l'instar des autres pays africains, décide désormais de son destin par sa volonté et celle de ses institutions souveraines, et dispose de ressources et de capacités matérielles et humaines propres lui permettant de garantir sa sécurité, de protéger ses richesses et de préserver ses intérêts stratégiques. Dans ce contexte, Boufedèche a rendu « un hommage empreint de considération et de fierté à l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), qui veille à la sécurisation des frontières nationales et œuvre à l'éradication de la criminalité organisée, tout en assumant d'importantes missions et responsabilités grâce à son haut niveau de professionnalisme et à sa disponibilité avérée ».

S. O.

PLF 2027

Le bureau de l'APN examine les amendements proposés

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a examiné lundi des amendements proposés au projet de loi de finances (PLF) 2027 et des déclarations relatives aux cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement.

À cette occasion,il a examiné les amendements proposés au PLF 2027 et transmis ceux remplissant les conditions requises à la commission compétente pour étude. Il a également pris connaissance de l'avis de la commission des affaires juridiques et administratives, des libertés et des droits de l'Homme concernant les déclarations des députés relatives aux cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire, précise la même source. Le bureau de l'APN a clôturé ses travaux par l'examen des questions orales et écrites qui lui ont été soumises et la transmission au Gouvernement de celles remplissant les conditions légales, avant de se pencher sur l'examen des programmes d'activité des commissions permanentes au titre de la session parlementaire ordinaire 2026-2027, conclut le communiqué.

S. O.

ANCIEN MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU

Arezki Berraki condamné à 8 ans de prison ferme

L'ancien ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, a été condamné à huit ans de prison ferme, assortis d'une amende d'un million de dinars, par le pôle pénal économique et financier près le tribunal de Sidi M'hamed, dans une affaire de corruption impliquant plusieurs responsables et cadres.

Dans la même affaire, un ancien directeur général de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), répondant au initiales (M. M.) a écopé de la même peine, soit huit ans de prison ferme et un million de dinars d'amende. Les autres prévenus ont été condamnés à des peines allant de quatre à quinze ans de prison ferme, assorties d'amendes financières. La peine la plus lourde, de 15 ans de prison ferme et huit millions de dinars d'amende, a été prononcée à l'encontre de l'accusé (A. H.), avec maintien du mandat d'arrêt émis à son encontre par le juge d'instruction. Un autre prévenu (T. Q.) a été condamné à 10 ans de prison ferme et un million de dinars d'amende. Par ailleurs, les accusés (B. Ch. O.) et (A. S.) ont écopé respectivement de sept et cinq ans de prison ferme, assortis chacun d'une amende d'un million de dinars. Un autre prévenu (M. A.) a été condamné à cinq ans de prison, tandis que (M. K.) a écopé de quatre ans de prison ferme, avec une amende d'un million de dinars. Sur le plan civil, le tribunal a condamné Arezki Berraki à verser dix millions de dinars de dommages et intérêts à l'État. Les autres condamnés ont également été tenus de verser au Trésor public des indemnisations comprises entre cinq et vingt millions de dinars. La juridiction a, en outre, ordonné la confiscation de l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers saisis en vertu des ordonnances du juge d'instruction. Elle a, par ailleurs, réservé les droits de l'Agence nationale des barrages et transferts et rejeté sa demande pour défaut de fondement. Les prévenus étaient poursuivis pour plusieurs faits prévus par la législation relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, notamment l'abus d'influence réelle ou supposée, l'abus volontaire de fonction, le détournement de deniers publics ainsi que l'octroi d'avantages injustifiés à des tiers lors de la conclusion de contrats ou de marchés avec l'État ou l'un de ses établissements, en violation des dispositions législatives et réglementaires.

Sarah O.

AU 5E JOUR DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les engagements réalistes prédominent

Au cinquième jour de la campagne électorale pour les élections des Assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW), prévues le 28 novembre prochain, les responsables politiques ont poursuivi leurs appels à une forte participation des citoyens, tout en exposant leurs propositions pour améliorer la gestion des collectivités locales.



Dans ce cadre, le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a assuré depuis Médéa, que les candidats de sa formation politique étaient « des enfants du peuple, proches des citoyens et au fait de leurs préoccupations ». Il a affirmé que les candidats du parti, dans le cas où ils obtiendraient la confiance des électeurs, s'emploieraient à répondre aux attentes de la population et à défendre ses intérêts. Il a également précisé que la participation du FLN à ces élections ne répondait pas à une recherche de postes, mais à une volonté de servir la nation et le citoyen. Estimant que «la voix de l'électeur est un dépôt qui doit être préservé », il a appelé les citoyens à se rendre aux urnes pour choisir des représentants capables d'assurer une gestion efficace des assemblées élues. De son côté, le président du Mouvement El-Bina El-Watani, Abdelkader Bengrina, a insisté à Touggourt sur la nécessité d'adopter un discours électoral réaliste pour gagner la confiance des électeurs. Il a estimé que cette confiance devait reposer sur la sincérité, la fidélité aux engagements et le réalisme des propositions, dans le cadre d'une compétition électorale saine et intègre.

DÉVELOPPEMENT DES ZONES FRONTALIÈRES

Le développement des régions frontalières a été au centre de l'intervention du président du parti Sawt Echaâb, Lamine Osmani. Il a affirmé depuis Souk Ahras, que le renforcement du développement de ces territoires figurait parmi les priorités du programme de sa formation politique pour les élections locales du 28 novembre. Il a également rappelé que les assemblées populaires locales constituaient un espace essentiel pour traduire les aspirations des citoyens en programmes et en projets de développement concrets. Cette approche vise à renforcer le rôle des collectivités territoriales dans la dynamique de développement et à mieux répondre aux besoins des populations, notamment dans les régions frontalières.

INVESTISSEMENT ET PRODUCTION NATIONALE

Pour sa part, le vice-président du Front El-Moustakbal, Hadj Belghaouti, a appelé depuis Aflou, dans la wilaya de Laghouat, au nom du président du parti, Fateh Boutbig, à une forte participation des électeurs afin de mettre en place des assemblées capables de prendre en charge les préoccupations de la population et de contribuer au développement local. Il a particulièrement insisté sur la nécessité de rapprocher les assemblées élues des citoyens et d'encourager les jeunes à s'impliquer davantage dans l'action politique et la gestion des affaires publiques. Au-delà de la gestion locale, le responsable a mis en avant la contribution des collectivités élues à la consolidation de la production nationale et à la réalisation de l'autosuffisance. Il a, dans ce contexte, plaidé pour l'encouragement de l'investissement, l'allègement des procédures administratives et la lutte contre la bureaucratie qui entrave la concrétisation des projets économiques. Il a aussi appelé à faire du soutien à la production locale et de la création d'une dynamique économique des priorités de l'action des futurs élus, soulignant l'importance de valoriser les compétences nationales et de renforcer l'indépendance économique.

LA PARTICIPATION CITOYENNE À LA GESTION LOCALE

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif, a, quant à lui, mis l'accent sur le renforcement du principe de participation et la consécration du travail collectif dans la gestion des assemblées locales élues, au service de l'intérêt général. Il a souligné depuis Djelfa, que le programme de son parti accordait une importance particulière à la participation au sein des assemblées élues, ainsi qu'au rôle central du président de l'Assemblée populaire communale (APC), considéré comme un acteur essentiel dans la réussite de la gestion des affaires locales. Le responsable a également évoqué le rôle des collectivités locales dans la promotion du développement et la satisfaction des besoins des citoyens, insistant sur la nécessité de faire de ces institutions des espaces de concertation et de prise en charge des préoccupations de la population.

Sarah O.

CONCOURS DE DOCTORAT À L'UNIVERSITÉ D'ALGER 3

Des erreurs dans les résultats suscitent la colère des candidats

La publication des résultats du concours d'accès à la formation doctorale de troisième cycle, spécialité « Industrie cinématographique et industries culturelles et créatives », relevant de la filière communication et industries culturelles, à la Faculté des sciences de l'information et de la communication de l'Université Alger 3, a suscité une vive polémique. Plusieurs candidats ont en effet contesté leur classement parmi les absents, alors qu'ils affirment avoir effectivement pris part aux épreuves. Sur les réseaux sociaux, plusieurs candidats ont fait part de leur étonnement après la publication des résultats, assurant s'être présentés dans les centres d'examen et avoir composé dans les différentes matières prévues. Certains affirment même avoir émargé sur les listes de présence avant de découvrir, à leur grande surprise, que leurs noms figuraient parmi les candidats absents. Parmi les témoignages largement relayés figure celui d'un candidat, identifié par les initiales « A.B. », qui affirme avoir participé aux deux épreuves et signé les listes de présence correspondantes. Dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, il a exprimé son incompréhension face à son inscription dans la liste des absents, alors qu'il dit avoir effectivement passé les examens. Le candidat a également souligné les efforts consacrés à sa préparation, affirmant avoir répondu aux différentes questions en mobilisant des connaissances méthodologiques et théoriques, ainsi que des exemples, des analyses et des arguments. Il a ainsi demandé des explications sur les raisons de cette erreur et réclamé une nouvelle correction de sa copie.

LA FACULTÉ RECONNAÎT DES ERREURS DE SAISIE

Face à la polémique, la Faculté des sciences de l'information et de la communication de l'Université Alger 3 a publié, lundi, un communiqué explicatif dans lequel elle a reconnu l'existence d'erreurs matérielles lors de l'affichage des résultats. Celles-ci concernent notamment l'attribution de la mention « absent » à certains candidats au lieu de « ajourné », ainsi que l'omission des noms de certains candidats recalés dans les listes définitives. La faculté a toutefois précisé que ces erreurs étaient d'ordre formel et qu'elles n'avaient aucune incidence sur la liste définitive des candidats admis ni sur les résultats du concours. Dans le même communiqué, l'établissement a invité les candidats souhaitant consulter leurs copies d'examen ainsi que les corrigés types à se présenter au siège de la faculté, à l'amphithéâtre Nelson-Mandela, mercredi 11 novembre 2026, à partir de 9h.

DES CANDIDATS DÉNONCENT DES DYSFONCTIONNEMENTS

Ces explications ont suscité des réactions contrastées parmi les candidats. Si certains y voient une occasion de faire vérifier leur situation et de corriger les éventuelles erreurs, d'autres jugent cette démarche insuffisante, voire peu pertinente, notamment pour les candidats originaires des wilayas du Sud, contraints de parcourir de longues distances et ne pouvant facilement effectuer un nouveau déplacement jusqu'à l'université. Plusieurs voix ont ainsi appelé au retour à une organisation des concours doctoraux à travers les différentes universités et facultés du territoire national, comme cela se faisait auparavant, afin de garantir un meilleur accès aux épreuves et de réduire les contraintes liées aux déplacements. Au-delà des erreurs constatées dans l'affichage des résultats, les contestataires dénoncent plusieurs dysfonctionnements qui, selon eux, ont marqué le déroulement du concours depuis son lancement et porté atteinte à sa crédibilité ainsi qu'au principe d'égalité des chances entre les candidats. Ces derniers soulignent notamment les difficultés rencontrées dans le traitement des recours, les retards dans les réponses apportées à leurs réclamations et les contraintes liées à la vérification de leur situation auprès de l'établissement. Une situation d'autant plus frustrante pour ceux qui affirment s'être sérieusement préparés aux épreuves, avant de découvrir leur rejet ou leur classement parmi les absents, sans pouvoir obtenir rapidement des éclaircissements.

M. Seghilani

SÉANCE DE L'APN DEMAIN

Plusieurs ministres pour répondre aux questions de l'heure

Les membres du gouvernement seront appelés à répondre aux préoccupations des députés de l'Assemblée populaire nationale, demain, lors d'une séance plénière publique consacrée aux questions orales. Il s'agira de la première séance de contrôle de l'action gouvernementale de la nouvelle législature. Cette rencontre permettra aux parlementaires d'interpeller les responsables de l'Exécutif sur plusieurs préoccupations liées à leurs secteurs respectifs et d'obtenir des éclaircissements sur les questions soulevées.

S. O.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LE CRIME ORGANISÉ

Le cadre « CONNECT » pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel lancé à Alger

L'Algérie et l'ONUDC lancent à Alger le cadre « CONNECT pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel », visant à contrer terrorisme et criminalité organisée. Les activités de lancement de la branche Afrique de l'Ouest et Sahel relevant du cadre stratégique « CONNECT », organisé par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), en collaboration avec l'Algérie, ont débuté mardi à Alger. Cette rencontre, qui s'étale sur 2 jours, vise à renforcer la coordination opérationnelle et à mettre en place des réseaux efficaces pour faire face à l'interconnexion croissante entre le crime organisé, l'extrémisme violent et le terrorisme dans la région. La première journée de cet événement stratégique est marquée par la tenue d'une séance politique de haut niveau, avec la participation de délégations des pays partenaires, ainsi que de représentants d'organisations internationales et régionales, de missions diplomatiques accréditées en Algérie et de partenaires techniques et financiers. Au cours du 2e jour, les travaux seront consacrés à l'examen du processus de développement de ce cadre stratégique et des mécanismes de sa mise en œuvre, notamment l'examen de la dynamisation des « plateformes opérationnelles multilatérales » (MOPs), la définition de leurs plans d'action et la désignation de leurs coordinateurs, en vue de mettre en place un front régional unifié et plus résilient face aux défis sécuritaires complexes.

Ania N.

COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'INNOVATION

Le Forum Chine-Afrique s'ouvre à Wuhan

Le Forum Chine-Afrique sur la coopération et le développement de l'innovation 2026 se tient du 10 au 13 novembre à Wuhan, capitale de la province du Hubei.


Ph.: DR

Il est organisé conjointement par le ministère des Sciences et des Technologies et le gouvernement populaire du Hubei, et comprend, selon ses promoteurs, un forum principal, sept activités thématiques « science et technologie + » ainsi qu'une activité de promotion à l'étranger. Les mêmes sources indiquent que des représentants de dizaines de pays africains, étaient attendus dont des responsables ministériels, des diplomates africains en poste en Chine, des académiciens et des présidents d'université. Des scientifiques, des experts reconnus et des dirigeants d'entreprises de premier plan sont appelés à échanger sur la coopération industrielle, le développement vert, les semences et l'agriculture, ainsi que la santé. Le programme du Forum s'articule autour de cinq grands volets : science et technologie + industrie, éducation, culture, numérique et intelligence et bien-être des populations. Le but de ces ateliers est, notamment, de développer les transferts de technologies et la coopération industrielle dans des secteurs comme l'optoélectronique, l'intelligence artificielle, la métallurgie bas carbone et les véhicules intelligents connectés. Il s'agit également de favoriser le déploiement en Afrique de technologies adaptées, notamment dans la réduction de la pauvreté, les plantes médicinales et les équipements médicaux. Les organisateurs du Forum prévoient que plus de 40 accords de coopération entre entreprises, universités et établissements de recherche seront signés. Des plateformes de coopération seront officiellement inaugurées. Par ailleurs, le 5e Concours Chine-Afrique pour l'innovation et l'entrepreneuriat des jeunes sera également organisé à cette occasion. Pour sa part, l'Algérie s'apprête accueillir la Conférence africaine des start-up, dont la 5e édition est prévue du 5 au 7 décembre prochain au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal. Il s'agit du rendez-vous technologique et commercial le plus important du continent. Il contribuera à renforcer le rôle pionnier de l'Algérie dans le domaine de l'innovation à l'échelle continentale. Cette édition sera placée sous le thème "Deep Tech", dans le prolongement des acquis des quatre précédentes éditions, avec pour objectif de bâtir un écosystème africain unifié et cohérent pour les start-up. Selon le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, qui en a parlé récemment à la radio algérienne, cette nouvelle édition vise à mettre en exergue la capacité des start-up africaines à développer des solutions innovantes dans le domaine des technologies de pointe et à consacrer leur rôle en tant qu'acteur fondamental dans la construction de la souveraineté technologique du continent, notamment dans les domaines des données, de l'intelligence artificielle, de la santé et de l'énergie, tout en "tirant parti des grandes mutations technologiques pour impulser un nouvel élan de développement en Afrique". Il a fait savoir que le sommet ministériel organisé en marge de la Conférence permettra de présenter des mécanismes déterminants pour renforcer le financement africain conjoint, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, en vue de soutenir la recherche scientifique et les projets d'innovation. Par ailleurs, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a examiné, lundi, à l'École nationale supérieure d'intelligence artificielle (ENSIA), à Alger, avec une délégation chinoise, le projet de réalisation d'un centre de données d'IA au niveau de l'ENSIA. Ce projet, a-t-on appris, constitue une étape qualitative vers le renforcement des capacités nationales en matière de calcul haute performance (HPC), le développement des infrastructures numériques et de recherche, et la consolidation de la place de l'Algérie en tant que pôle régional de l'IA.

M. R.

SALON INTERNATIONAL DES DATTES

C'est parti pour la 4e édition à Alger

Plus de 170 exposants nationaux et étrangers sont attendus à la 4e édition du Salon international des dattes, prévue à partir d'aujourd'hui et jusqu'à samedi prochain au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger. Lors d'une conférence de presse, le président de la Chambre nationale d'agriculture (CNA), Mohamed Yazid Hambli, a précisé que « les participants représentent les différents acteurs de la filière des dattes (producteurs, transformateurs, exportateurs, artisans, coopératives, organisations professionnelles), ainsi que les porteurs de projets, les start-up, les centres de recherche, les laboratoires et les organismes techniques ». La même source a souligné que « la participation étrangère réunira des exposants et des conférenciers venus d'Irak, de Turquie, du Sultanat d'Oman, de Tunisie, de Libye, d'Égypte et du Yémen, en sus de la présence d'ambassadeurs et de membres du corps diplomatique accrédité en Algérie ». Cet événement constitue « une plateforme d'échange d'expertises et d'expériences entre les différents intervenants de la filière, tout en offrant une opportunité de stimuler la compétitivité, de promouvoir et de commercialiser les dattes et leurs dérivés », a affirmé M. Hambli. Il s'agit également de mettre en valeur la diversité des variétés locales, dont le nombre dépasse 1 200, a-t-il ajouté. Le programme du Salon comprend des conférences et des ateliers scientifiques animés par des experts, des enseignants et des chercheurs nationaux et internationaux. Plusieurs thématiques seront abordées, notamment la pollinisation liquide des palmiers par drone, les techniques de télédétection pour le dépistage précoce des ravageurs, la culture in vitro du palmier dattier, ainsi que le rôle de la femme rurale dans la valorisation des produits oasiens. « La filière des dattes constitue la première activité agricole dans les régions du Sud, avec plus de 19 millions de palmiers et plus de 1.200 variétés », a fait savoir M. Hambli. « La production de dattes durant la saison 2024-2025 a atteint près de 12,32 millions de quintaux, tandis que les exportations de dattes fraîches au cours de la période 2021-2023 se sont établies à près de 780.000 quintaux, dont 50.000 quintaux de dattes sèches, selon les statistiques du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche », a ajouté la même source. Pour sa part, le président de la Chambre agricole de la wilaya de Ghardaïa, Rabah Ouled Heddar, a souligné « la nécessité de diversifier les variétés de dattes destinées à l'exportation et de ne pas se limiter à "Deglet Nour" », tout en promouvant d'autres variétés à forte valeur commerciale et en œuvrant à l'ouverture de nouveaux marchés en Afrique, en Europe, en Amérique latine et en Asie. Il a également proposé « la création d'une plateforme logistique nationale dédiée à l'exportation des dattes algériennes », regroupant les différents organismes et intervenants concernés par les opérations d'exportation, à l'instar des services de contrôle phytosanitaire, des Douanes, des banques et des organismes du commerce extérieur. Cette plateforme permettrait, selon lui, de faciliter les procédures, de réduire le nombre d'intermédiaires et de contribuer à une meilleure organisation du marché, a-t-il conclu.

L. Zeggane

D'UNE CAPACITÉ DE 5 MILLIONS DE TONNES PAR AN

Arkab inspecte le projet de la raffinerie de Hassi Messaoud

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a effectué hier une visite de travail et d'inspection dans les sites de production ainsi qu'au niveau du projet de réalisation de la nouvelle raffinerie de pétrole de Hassi Messaoud, dont la capacité de traitement est prévue à 5 millions de tonnes par an. Cette visite a été consacrée au suivi de l'avancement des projets stratégiques du secteur et à l'évaluation des conditions de déroulement des opérations de production. Le ministre était accompagné d'une importante délégation comprenant notamment le président-directeur général du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, le président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, Amine Remini, ainsi que plusieurs cadres du secteur. Au cours de cette visite, Mohamed Arkab devait se rendre sur les différents sites de production pour s'enquérir des conditions de fonctionnement et du déroulement des opérations. Il devait également inspecté l'état d'avancement des travaux de réalisation de la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud, un projet stratégique inscrit dans le cadre de la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer les capacités nationales de valorisation des hydrocarbures, notamment à travers le développement de l'activité de raffinage et l'augmentation de la production de produits pétroliers. Dotée d'une capacité de raffinage de 5 millions de tonnes par an, cette nouvelle infrastructure vise à répondre à la demande croissante du marché national en produits pétroliers, tout en offrant, à terme, des possibilités d'exportation. Le projet repose également sur l'utilisation de technologies modernes et le respect des normes environnementales, afin de limiter les émissions et d'améliorer les performances environnementales de la raffinerie. En marge de cette visite, le ministre d'État devait par ailleurs présidé une réunion d'évaluation et de coordination avec les représentants des filiales du groupe Sonatrach ainsi que des deux entreprises chargées de la réalisation du projet, l'espagnole Tecnicas Reunidas et la chinoise Sinopec. Cette rencontre devait permettre de faire le point sur l'état d'avancement des travaux, d'évaluer les différentes étapes de réalisation et d'examiner les aspects techniques et organisationnels, dans l'objectif d'assurer l'achèvement du projet conformément aux objectifs fixés et aux délais impartis.

Ania N.

ÉNERGIE

Une nouvelle centrale électrique de 386 MW mise en service à Hassi R'Mel

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a procédé, hier à l'inauguration d'une nouvelle centrale de production d'électricité d'une capacité de 386 mégawatts (MW), dans la commune de Hassi R'Mel, dans la wilaya de Laghouat. Cette nouvelle infrastructure s'inscrit dans le cadre du programme de renforcement des capacités nationales de production d'électricité et de consolidation du système électrique national. Elle vise notamment à garantir la continuité de l'approvisionnement et à répondre à la hausse de la demande, particulièrement durant les périodes de forte consommation. Lors de la deuxième étape de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a également inspecté l'état d'avancement des travaux du projet de liaison électrique Nord-Sud à très haute tension de 400 kilovolts (400 kV). À cette occasion, Mourad Adjal a pris connaissance des différentes phases de réalisation du projet et suivi des explications techniques sur ses composantes et ses objectifs stratégiques. Cette liaison électrique vise principalement à renforcer le réseau national, à accroître ses capacités de transport de l'électricité et à améliorer la fiabilité ainsi que la stabilité du système électrique, notamment en direction des régions du Sud. Ce projet constitue ainsi une infrastructure stratégique pour le développement du réseau électrique national et l'accompagnement des besoins liés au développement économique et social, tout en assurant un approvisionnement stable et durable en électricité.

Sarah O.

APRÈS LE MEURTRE COMMIS À CONSTANTINE

Aït Messaoudène promet plus de protection pour les pharmaciens

Le ministère de la Santé promet de renforcer la protection des pharmaciens après le meurtre de leur confrère.



Il annonce le maintien des mesures juridiques nécessaires pour protéger les professionnels de santé et assurer le suivi des auteurs d'agressions, tandis que le Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO) réclame des mesures urgentes pour renforcer la sécurité des pharmacies. Dans un communiqué rendu public lundi soir, le ministère de la Santé a en effet condamné avec la plus grande fermeté toutes les formes de violence et d'agression visant les professionnels de santé, notamment les pharmaciens dans l'exercice de leurs fonctions. Réagissant au meurtre d'un pharmacien à Constantine, survenu dimanche, le département de Mohamed Seddik Aït Messaoudène a assuré qu'il poursuivra les démarches et procédures légales nécessaires pour renforcer la protection des professionnels de santé, tous corps confondus, et veiller au suivi des auteurs de ces agressions afin qu'ils soient sanctionnés conformément à la loi. Le ministre a également présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt, à ses proches, à ses collègues ainsi qu'à l'ensemble de la corporation pharmaceutique.

POUR DES MESURES DE SÉCURITÉ URGENTES

De son côté, le président par intérim du SNAPO, Marouane Benhadj Omar, a évoqué plusieurs mesures visant à prévenir les agressions contre les pharmaciens. Parmi les propositions avancées figure l'étude de la mise en place d'un numéro vert dédié au signalement rapide des menaces et agressions, afin de permettre une intervention dans les meilleurs délais des services de sécurité compétents. Le syndicat réclame également le renforcement de la présence sécuritaire autour des pharmacies durant les gardes de nuit, particulièrement dans les zones enregistrant une recrudescence des menaces et des agressions. Il appelle, par ailleurs, à faciliter les procédures administratives liées à l'installation de caméras de surveillance et de systèmes d'alarme et de protection. Autre revendication majeure : l'accélération de la mise en service de la plateforme numérique dédiée à la gestion des médicaments à propriétés psychotropes. Selon Marouane Benhadj Omar, le texte de loi encadrant ce dispositif a été publié en 2023, mais sa concrétisation au niveau du ministère de la Santé tarde toujours. Le syndicat appelle ainsi à accélérer les démarches pour rendre cette plateforme opérationnelle. Placée sous la tutelle du ministère de la Santé, cette plateforme permettra une interaction entre les différents intervenants, notamment les médecins, les pharmaciens, les autorités administratives, les services de la police judiciaire et les douanes. Elle assurera un suivi précis du circuit et des mouvements des médicaments concernés.

LUTTER CONTRE LA FALSIFICATION DES ORDONNANCES

L'un des principaux objectifs de ce dispositif est de lutter contre la falsification des prescriptions médicales et l'utilisation illégale des médicaments psychotropes. Grâce à cet outil, le pharmacien pourra procéder facilement à l'authentification de l'ordonnance et vérifier sa conformité, réduisant ainsi les risques liés aux prescriptions falsifiées ou frauduleuses.

La plateforme permettra également de prévenir l'utilisation excessive ou illégale de ces médicaments. Le responsable syndical explique que la plupart des altercations entre pharmaciens et certaines personnes commencent justement lorsque des doutes sont émis sur l'authenticité d'une ordonnance. La vérification numérique devrait ainsi lever ces incertitudes et permettre aux pharmaciens de délivrer les médicaments en toute sérénité, sans appréhension ni hésitation. Toutefois, si la protection des pharmaciens contre les agressions constitue une nécessité, elle ne saurait occulter les manquements qui peuvent également exister au sein de cette corporation, comme dans tous les secteurs. Plusieurs affaires impliquant des pharmaciens sont d'ailleurs en cours devant la justice. La protection des professionnels doit donc aller de pair avec le respect des règles.

Ania N.

QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES MÉDICAMENTS

L'Algérie intègre la Pharmacopée américaine avec un droit de vote

L'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) a rejoint la Convention de la Pharmacopée américaine (United States Pharmacopeia, USP) en tant que membre votant, une adhésion qui permet à l'Algérie de prendre part aux décisions et aux travaux de cet organisme scientifique international chargé d'élaborer des normes de référence pour la qualité et la sécurité des médicaments. L'annonce a été faite par le ministère de l'Industrie pharmaceutique. Cette intégration constitue une nouvelle étape dans le renforcement des capacités nationales en matière de réglementation et de contrôle des produits pharmaceutiques. Elle offre à l'ANPP un accès à l'expertise scientifique et institutionnelle internationale, tout en lui permettant de contribuer aux initiatives visant à développer et à harmoniser les spécifications pharmaceutiques. Le statut de membre votant confère à l'Agence une place plus importante au sein de cette organisation. Au-delà des échanges d'expérience et des débats scientifiques, il lui permet de participer à sa gouvernance et aux décisions relatives à ses orientations. Les membres de cette catégorie prennent notamment part aux réunions de la Convention, organisées tous les cinq ans, votent les résolutions et les amendements proposés aux statuts et élisent le Conseil des administrateurs ainsi que le Conseil des experts, chargé notamment de superviser les comités d'élaboration des normes pharmaceutiques.

UN LEVIER POUR RENFORCER LES NORMES NATIONALES DE QUALITÉ

L'USP est une organisation scientifique indépendante à but non lucratif qui élabore des normes uniformes destinées à vérifier la qualité des médicaments et des produits pharmaceutiques. Ses travaux concernent notamment les principes actifs, les ingrédients entrant dans la fabrication des médicaments, mais également les compléments alimentaires et certains ingrédients alimentaires. Ces normes définissent des spécifications précises relatives à l'identité, à la pureté, à la concentration et à la puissance des substances, ainsi que les méthodes d'analyse et d'essai permettant de vérifier leur conformité. Elles constituent une référence pour les autorités de régulation, les laboratoires et les fabricants de médicaments à travers le monde. Aux États-Unis, l'USP et le Formulaire national (USP-NF) bénéficient d'une reconnaissance légale dans la réglementation des produits pharmaceutiques. Certaines de leurs spécifications sont directement liées aux exigences de la loi américaine sur les aliments, les médicaments et les cosmétiques, notamment en matière d'identité, de dosage, de qualité et de pureté des médicaments. Pour le ministère de l'Industrie pharmaceutique, l'adhésion de l'ANPP à cette organisation représente une reconnaissance des efforts déployés par l'Algérie pour améliorer ses performances réglementaires et renforcer la protection de la santé publique. Cette coopération devrait contribuer à l'amélioration continue de la qualité des produits pharmaceutiques, à la protection des patients et au renforcement de la position de l'Algérie aux niveaux régional et international. Cette nouvelle avancée intervient alors que l'Algérie a franchi plusieurs étapes dans le développement de ses capacités de production pharmaceutique locale. Elle vient ainsi renforcer le volet réglementaire et scientifique, complément indispensable au développement de l'industrie nationale du médicament. Cette démarche s'inscrit dans les missions de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'Industrie pharmaceutique. L'ANPP est notamment chargée de l'enregistrement des produits pharmaceutiques, de l'homologation des dispositifs médicaux et du contrôle de leur qualité. Elle assure également l'évaluation de leurs bénéfices et de leurs risques, ainsi que des audits et des inspections auprès des établissements du secteur, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. Ses prérogatives couvrent aussi la contribution à l'élaboration du formulaire national des médicaments et de la pharmacopée, la définition des bonnes pratiques de fabrication, de stockage et de distribution des produits pharmaceutiques, ainsi que la coopération avec les instances et institutions internationales relevant de son domaine de compétence.

A. N.

BAB EL-OUED, 25 ANS APRÈS LE « SAMEDI NOIR »

Une tragédie gravée dans la mémoire des Algériens

Le 10 novembre 2001, Bab El-Oued était frappé par l'une des catastrophes naturelles les plus meurtrières de l'histoire récente de l'Algérie. Vingt-cinq ans après, le souvenir de ces inondations dévastatrices reste profondément ancré dans la mémoire des Algérois, particulièrement celle des habitants de ce quartier populaire, durement éprouvé par la montée des eaux et les coulées de boue. Ce samedi 10 novembre, les pluies torrentielles qui se sont abattues sur la capitale ont rapidement transformé les rues en torrents dévastateurs. Les eaux boueuses, chargées de pierres, de gravats et de débris, ont déferlé depuis les hauteurs de Bouzaréah, notamment le long de l'axe de Frais-Vallon, emportant sur leur passage véhicules, habitations et vies humaines. Le bilan fut dramatique : plus de 700 morts, des centaines de blessés et plus d'une centaine de disparus, selon les bilans rapportés à l'époque. Bab El-Oued, Frais-Vallon, Triolet et Oued Koriche figuraient parmi les secteurs les plus durement touchés. Des familles entières ont été endeuillées, des habitations détruites et des milliers de personnes privées de leurs logements. Vingt-cinq ans après, les stigmates matériels de cette catastrophe ont largement disparu, mais le traumatisme demeure. Pour les rescapés et les familles des victimes, le « samedi noir » reste une blessure profonde, ravivée chaque année à l'approche de cette date.

A. N.

SUITE AUX ATTAQUES TERRORISTES D'AVRIL DERNIER À BAMAKO

Les médecins d'Africa Corps assurent des soins aux civils et soldats

Dans la capitale malienne, l'hôpital d'Africa Corps assure bien plus que des soins d'urgence. Chirurgie complexe, lutte contre les infections et accueil de patients sans distinction. Les médecins militaires russes d'Africa Corps « ont porté assistance à de nombreux blessés après les attaques du 25 avril à Bamako, au Mali » rapporte la correspondante de RT, à Bamako.


Ph : DR

Dans leur hôpital, placé sous l'autorité du ministère russe de la Défense, la journaliste indique dans son reportage que cet espace hospitalier « a pris en charge des soldats des Forces armées maliennes (FAMa), des membres du contingent russe ainsi que des civils, sans faire de distinction entre les patients » indique Daria Vaganova qui s'est rendue dans cet établissement, « où les équipes russes assurent des soins d'urgence et réalisent des interventions chirurgicales complexes ». Les blessés sont orientés, raconte la journaliste « selon leur état, vers le bloc opératoire, les soins intensifs ou des examens complémentaires », dans le dit hôpital lequel « dispose d'équipements et de médicaments nécessaires pour effectuer ces opérations sur place ». Son reportage met ainsi en lumière le travail des équipes médicales russes auprès des forces armées maliennes, du contingent d'Africa Corps et de la population locale. L'afflux de blessés a nécessité « une importante mobilisation du personnel médical » explique un membre de l'équipe qui souligne que « l'établissement a vu ses capacités d'accueil saturés » et pour faire face à cette situation, « des unités supplémentaires ont été mises en place ». Parmis les cas soignés, les médecins citent notamment « une fillette de quatre ans présentant une plaie pénétrante à l'abdomen, ne femme enceinte, souffrant d'une fracture ouverte à la jambe et d'une plaie pénétrante à l'abdomen », indiquant que les équipes sont parvenues à sauver la vie de cette femme et la naissance de son enfan.

UNE FORTE MOBILISATION APRÈS LES ATTAQUES DU 25 AVRIL DERNIER ET UNE MISSION MÉDICALE ET HUMANITAIRE INSCRITE DANS LA COOPÉRATION RUSSO-MALIENNE

Au-delà des urgences, l'hôpital traite également des patients atteints de maladies graves et accorde « une attention particulière aux infections, notamment au paludisme et à la dengue ». Un praticien explique que les équipes recherchent aussi les maladies infectieuses « plus rares afin de les diagnostiquer et de les prévenir ». La chaleur extrême et la poussière compliquent toutefois les procédures antiseptiques et les soins postopératoires. Le fonctionnement de cet hôpital s'inscrit dans le cadre du partenariat entre Moscou et Bamako et les Forces armées malienne et Africa Corps conduisent, notamment ces derniers mois « des opérations conjointes contre les groupes terroristes ». Un militaire russe interrogé par la correspondante présente cette coopération comme « un soutien à la souveraineté des pays africains et à leur capacité de définir eux-mêmes leurs politiques intérieure et extérieure ». Pour les médecins, cette mission implique « une responsabilité permanente » et à l'un d'eux de souligner « devoir rester mobilisé vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept », tout en faisant face à la menace d'une attaque terroriste, en raison des soins fournis aux soldats comme au civils. À travers les opérations réalisées et les témoignages recueillis à Bamako.

R. I.

LE NAUFRAGE D'UN BATEAU DE MIGRANTS AU LARGE DU SÉNÉGAL

Le bilan des victimes s'alourdit à 39 décès

Le bilan du naufrage d'un bateau de migrants au large de Lompoul, dans la région de Louga, au nord du Sénégal, s'élève désormais à 39 morts, avec un seul survivant retrouvé jusqu'à présent, selon le dernier bilan des recherches. Les sauveteurs ont passé trois jours à fouiller une portion de littoral d'environ 25 km, où la difficulté d'accès et les courants marins transportant les corps vers le sud ont entravé les opérations. Sur les 39 corps retrouvés, 24 ont été identifiés et rendus à leurs familles, tandis que 11 sont encore en attente d'identification. Quatre autres, découverts lundi matin dans un état de décomposition avancé, ont été inhumés. Le ministre sénégalais de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Mouhamadou Makhtar Cissé, s'est rendu lundi dans la zone sinistrée pour présenter les condoléances du président, du Premier ministre et du gouvernement aux familles endeuillées. Il a promis le soutien de l'État aux familles et a appelé à la poursuite des campagnes de sensibilisation du public, à une coopération plus étroite avec les pays voisins et à une action plus ferme contre les réseaux criminels organisant le trafic de migrants.

Le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye a exprimé sa tristesse face à la catastrophe dans un message publié dimanche sur les réseaux sociaux et a présenté ses condoléances aux familles des victimes. « Toutes les autorités et ressources de l'État ont été mobilisées pour retrouver les disparus, prendre soin des survivants et soutenir les familles », a déclaré Faye. Il s'est également engagé à poursuivre les efforts visant à lutter contre ceux qui organisent ces passages et à créer des opportunités pour les jeunes dans leur pays. D'après les médias locaux, l'embarcation en bois transportait des personnes tentant une migration irrégulière. Le nombre exact de personnes à bord et les causes du naufrage restent inconnus.

R. I.

LA VICE-MINISTRE SUD-AFRICAINE DES TECHNOLOGIES NOMALUNGELO GINA

Prétoria va approfondir sa « coopération scientifique et technologique avec des pays africains et la Chine »

L'Afrique du Sud est déterminée à approfondir sa coopération avec la Chine et des pays africains dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation afin de traduire la recherche en résultats concrets pour un développement durable, a déclaré la vice-ministre sud-africaine des Sciences, des Technologies et de l'Innovation, Nomalungelo Gina. Des déclarations tenues, par reponsable sud-africaine, la veille de sa visite en Chine, au Forum Chine-Afrique de coopération et de développement en matière d'innovation 2026 à Wuhan, dans la province du Hubei, en Chine centrale, entamée hier, pour clôturer ses travaux, après demain, vendredi, selon un communiqué publié par le ministère. Ce forum réunira des représentants gouvernementaux et d'entreprises, des chercheurs, des innovateurs et des organisations internationales afin d'explorer les possibilités de coopération scientifique et technologique entre la Chine et les pays africains. Au cours de sa visite, Gina devrait rencontrer ses homologues chinois afin de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines de la science et de la technologie, en mettant l'accent sur les technologies de l'information spatiale et leurs applications pratiques, ainsi que sur la santé numérique et le développement des hôpitaux intelligents.

R. I.

BURUNDI-ALGÉRIE

Des membres de la Commission burundaise des droits de l'Homme en visite à Alger

Conduite par son président, Martin Blaise Nyaboho, la délégation burundaise effectue une visite de travail d'une semaine, destinée à renforcer la coopération entre institutions africaines. Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) reçoit une délégation de la Commission nationale indépendante des droits de l'Homme de la République du Burundi, conduite par son président, M. Martin Blaise Nyaboho, a indiqué un communiqué du Conseil. Outre son président, la délégation burundaise comprend le commissaire auprès de la Commission, M. Issa Ntambuka, et la chargée d'études, Mme Martine Ngabirano. Elle effectue cette visite entamée dimanche dernier, jusqu'au 14 novembre courant . Selon la même source, cette visite s'inscrit dans « la dynamique du renforcement de la coopération africaine entre les institutions nationales des droits de l'Homme ». Elle vise à favoriser le partage d'expériences et la valorisation des bonnes pratiques en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme, tout en consolidant les liens de concertation et de solidarité entre les institutions nationales africaines, dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Le programme prévoit une série de rencontres institutionnelles, de séances de travail et d'échanges avec plusieurs organismes nationaux. Ces rencontres permettront à la délégation burundaise de s'informer sur l'expérience algérienne dans ce domaine, ainsi que sur les missions et les mécanismes d'action du CNDH, précise le communiqué.

R. I.

POUR DIVERSIFIER SON ÉCONOMIE

La Côte d'Ivoire mise sur les mines et l'énergie

La Côte d'Ivoire prévoit de mobiliser 38.000 milliards de francs CFA (environ 66 milliards de dollars) d'ici 2040 pour développer ses secteurs minier, pétrolier et énergétique, avec l'ambition de doubler leur contribution au produit intérieur brut (PIB) et d'en faire un deuxième pilier de l'économie nationale aux côtés de l'agriculture. La Politique intégrée des ressources minérales et de l'énergie (PIRME), présentée lundi à Abidjan par le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Energie, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, vise à coordonner le développement de ces trois secteurs et à renforcer leur contribution à la transformation structurelle de l'économie ivoirienne. Selon le ministre, la contribution cumulée des secteurs minier, pétrolier et énergétique au PIB devrait passer d'environ 7% en 2025 à près de 14% à l'horizon 2040. Jusqu'ici, ces trois domaines étaient généralement abordés séparément, alors que leurs performances sont étroitement liées, a-t-il expliqué. La politique prévoit notamment de renforcer les infrastructures de transport et de transformation des ressources naturelles, d'améliorer l'approvisionnement énergétique des industries et d'accroître la participation des entreprises ivoiriennes aux chaînes de valeur. A l'horizon 2040, la Côte d'Ivoire ambitionne de porter sa production pétrolière à 500.000 barils par jour et sa puissance électrique installée à 11.400 MW. Le pays vise également une part d'au moins 45% d'énergies renouvelables dans son mix électrique dès 2030. Dans le secteur minier, les objectifs portent notamment sur une production de 150 tonnes d'or affiné et une valorisation locale du manganèse de 1,25 million de tonnes par an, selon les données présentées par les autorités.

SÉTIF. INDUSTRIE DE LA PLASTURGIE

Ouverture de la 1ère édition du salon "Algeria plast expo"

La ville de Sétif abrite depuis lundi la toute première édition du salon international de la plasturgie et des polymères, baptisé "Algeria plast expo 2026". Regroupant plus d'une quarantaine d'exposants nationaux et internationaux, cet événement économique majeur se veut une véritable vitrine pour dynamiser ce secteur industriel en pleine expansion et encourager les partenariats stratégiques.



Ph : DR

Le coup d'envoi de cette manifestation a été donné au palais des expositions El-Mâabouda par le chef de l'exécutif local, le wali Mustapha Limani, qui a profité de l'occasion pour visiter les stands et écouter les préoccupations des professionnels. Jusqu'au 12 novembre, le salon rassemble très exactement 43 exposants, mêlant opérateurs publics, acteurs privés et délégations étrangères venues notamment de Chine et du Japon. Selon Mounir Tebib, commissaire du salon, cette organisation rigoureuse est le fruit d'une collaboration entre Ibit Center, structure spécialisée dans l'événementiel scientifique, et l'entreprise partenaire Ritadj Expo. Au fil des allées, les visiteurs, qui ont d'ores et déjà afflué en grand nombre, peuvent découvrir une large gamme de matières premières et de divers produits de transformation. L'événement se distingue également par son approche visuelle et interactive, proposant au public des expériences directes de projection du plastique. Au-delà de la simple exposition commerciale, le programme de la manifestation a été conçu pour stimuler la croissance du secteur à travers des rencontres entre exposants et professionnels, des communications animées par des experts en plasturgie et en exportation, ainsi que des conférences spécifiquement orientées vers les futurs investisseurs.

Cette dynamique de promotion de l'investissement est d'ailleurs fortement soutenue par les institutions de l'État, présentes en force sur le salon. Noureddine Belouahad, directeur de l'antenne locale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), a précisé que cette participation s'inscrit dans la stratégie des plus hautes autorités du pays visant à accompagner les micro-entreprises à forte valeur ajoutée, en rappelant les nombreux avantages fiscaux et parafiscaux offerts pour l'expansion des projets. De son côté, Selma Melheb, directrice du guichet unique de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), a souligné que le stand de son organisme est entièrement dédié à l'explication des facilités et garanties prévues par la loi 22-18 régissant les investissements.

Pour les acteurs du secteur, l'impact de telles rencontres est immédiat. Karim Bounouara, un exposant spécialisé dans la fabrication et l'installation d'armoires électriques, a tenu à saluer l'importance de ce type de manifestations, les qualifiant de plateformes essentielles pour favoriser l'échange d'expériences, la conclusion de transactions commerciales et, in fine, la promotion du produit national.

R. R.

RELIZANE. ZONES MONTAGNEUSES

Programme de plantation de 325 hectares d'arbres fruitiers

La Conservation des forêts de la wilaya de Relizane a élaboré un programme portant sur la plantation de 325 hectares d'arbres fruitiers résistants à la sécheresse dans les zones montagneuses, en vue de promouvoir et de développer l'agriculture de montagne, a-t-on appris lundi auprès de cet organisme.

Le chef du service du développement du patrimoine forestier à la Conservation des forêts, Mounir Kadour, a indiqué à l'APS que la wilaya a récemment bénéficié d'un programme de plantation d'arbres fruitiers adaptés aux conditions de sécheresse, ciblant une superficie globale de 325 hectares de terres appartenant à des agriculteurs exerçant dans les zones montagneuses. Cette opération, récemment lancée, concernera près de 33 communes de la wilaya et portera sur la plantation de différentes variétés d'arbres fruitiers adaptées aux conditions climatiques de la région, a précisé la même source, ajoutant que près de 120 agriculteurs, répartis à travers les différentes zones de la wilaya, bénéficieront de cette initiative. Ce programme vise notamment à protéger les terres contre l'érosion et la désertification et à contribuer à leur réhabilitation, à travers l'extension des superficies consacrées à l'arboriculture fruitière. Il ambitionne également de valoriser les terres montagneuses en les transformant en espaces agricoles productifs, tout en développant les filières de l'amandier et du pistachier et en renforçant leur production. L'opération a également pour objectif de soutenir les petits agriculteurs et les populations des zones forestières et rurales, à travers la fourniture de plants et leur accompagnement dans les travaux de plantation.

Cette démarche devrait contribuer à la création de sources de revenus durables, grâce à la récolte et à la commercialisation des produits agricoles, ainsi qu'à la fixation des populations dans leurs régions et au développement de l'activité agricole. À noter que le patrimoine forestier de la wilaya de Relizane s'étend sur une superficie de plus de 60.000 hectares, composé notamment de 55% de pins d'Alep et de 35% de chênes verts, de chênes zéens, d'oléastres et de genévriers, selon les données de la Conservation des forêts.

MILA. MAISON DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS

22 participants au concours du "Meilleur couscous"

Vingt-deux artisans spécialisés en cuisine traditionnelle ont participé, lundi, au concours du "Meilleur plat de couscous", organisé à la maison de l'artisanat et des métiers de Mila, dans le cadre du Salon national du couscous et des pâtes traditionnelles. Yacine Boutrif, directeur de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), structure initiatrice du concours, a indiqué que les participants, venus de plusieurs wilayas du pays comme Souk Ahras, Constantine, Jijel, Sétif, Illizi, Khenchela, "tâcheront de mettre en valeur leurs compétences dans la préparation et la présentation du couscous dans leurs wilayas respectives". Le "Meilleur plat de couscous" sera désigné par un jury composé de spécialistes en cuisine traditionnelle et de représentants des secteurs du tourisme, de l'artisanat, de la formation et de l'enseignement professionnels, du commerce, ainsi que de la culture et des arts, a indiqué M. Boutrif. Il a également précisé que les trois plats qui occuperont les premières places seront départagés sur la base de plusieurs critères, notamment le goût, les ingrédients utilisés, la méthode de préparation et l'originalité de la présentation. Dans le cadre de ce salon qui vise à faire connaître et à promouvoir les plats traditionnels, en tant que patrimoine algérien, le "meilleur stand" sera également désigné à l'issue de cette exposition, a encore indiqué la même source.

BATNA. AGRICULTURE

Coup d'envoi de la campagne labours semailles

Le coup d'envoi de la campagne labours semailles de la saison agricole 2026-2027 a été donné lundi, dans la wilaya de Batna, à l'unité de production agricole chahid Messaoud Bekhouche de la commune de Zana El-Beïda sous la supervision du wali, Youcef Bechlaoui, en présence des organismes concernés. Selon les explications données sur site par le directeur des services agricoles (DSA), Ahmed Sebki, cette campagne vise l'emblavure en diverses variétés de céréales d'une surface globale de 80.050 hectares dont 21.598 hectares irrigués. Tous les moyens matériels et humains ont été mis en place pour le succès de la campagne dont 7.808 tracteurs et engins agricoles, 87.478 quintaux de semences et 5.815 quintaux d'engrais, a ajouté le même responsable. La wilaya de Batna compte 16 points de distribution de semences dans les communes à vocation céréalières et deux antennes au guichet unique au niveau de la Coopérative des Céréales et des Légumes Secs (CCLS) du chef-lieu de wilaya ouvertes dans les deux communes d'Ain Djasser et Boulhilet dans le cadre de l'accompagnement des agriculteurs de la filière. L'occasion a également donné lieu à la présentation d'un exposé sur la dernière campagne moisson battage 2025-2026 à Batna où une récolte de 897.155 quintaux de diverses variétés a été obtenue ainsi qu'à la tenue d'une exposition des organismes concernés dont la BADR, la CRMA et la CCLS. Dans une déclaration à la presse, le wali a souligné la "nécessité de la mise en place par les services concernés des moyens nécessaires au service des agriculteurs pour faciliter l'accès aux semences, engrais et matériel et favoriser le succès de la campagne", relevant qu'il sera œuvré au cours de l'actuelle saison agricole à obtenir une production d'un million quintaux de céréales à travers la wilaya. Le wali a longuement écouté les préoccupations des agriculteurs de la région connue pour son activité agricole diversifiée et a promis de les examiner en fonction des priorités et moyens existants.

PUB

CONSTANTINE. CANCER DE LA PROSTATE

Des examens gratuits pour les hommes de 50 à 75 ans

Dans le cadre du mois mondial consacré à la santé masculine, l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) en urologie et néphrologie de Constantine a donné le coup d'envoi d'une vaste campagne de dépistage gratuit du cancer de la prostate.



Ph : DR

Jusqu'au 12 novembre, cette initiative allie consultations, examens biologiques et prévention pour contrer une maladie souvent silencieuse, tout en mobilisant l'ensemble du bassin de santé de la région.

L'opération, lancée lundi, offre aux citoyens un accès direct à des dépistages gratuits incluant l'analyse de l'antigène spécifique de la prostate (PSA). Ces examens sont complétés par des consultations médicales spécialisées. Selon le Pr Riadh Sayoud, chef du service de chirurgie urologique et rénale au sein de l'établissement et président de la commission de santé organisatrice, l'objectif clinique majeur est d'éviter les complications graves, en ciblant de manière prioritaire les hommes de la tranche d'âge située entre 50 et 75 ans.

Organisée en coordination avec le Club des chirurgiens urologues "CIRTA", cette campagne dépasse le cadre du simple diagnostic. Les professionnels de la santé profitent de ces journées pour dispenser des conseils sur les méthodes de prévention contre ce cancer asymptomatique.

L'accent est mis sur l'adoption d'un mode de vie sain, intégrant la lutte contre le tabagisme, la pratique d'une activité physique régulière et le maintien d'un poids d'équilibre. Les patients chez qui des anomalies sont détectées lors de ces portes ouvertes sont immédiatement pris en charge et orientés vers des parcours de soins spécialisés.

L'événement s'inscrit dans une volonté régionale de santé publique. "Novembre Bleu" permet non seulement d'encourager le dépistage volontaire à Constantine, mais aussi de garantir aux malades des wilayas limitrophes — à l'image de Jijel, Mila et Oum El Bouaghi — l'accès à un plateau thérapeutique complet comprenant la chirurgie, la radiothérapie et la chimiothérapie. Outre la prise en charge des patients, l'événement intègre un volet académique avec des ateliers de formation destinés au personnel médical et paramédical, axés sur les dernières méthodes de traitement. Cette dynamique de sensibilisation est soutenue par d'autres acteurs locaux. Parallèlement aux actions de l'EHS, une initiative similaire a été déployée cette semaine par l'Association Oncologica, spécialisée dans l'accompagnement des malades du cancer, en étroite collaboration avec le service d'oncologie médicale de l'établissement public hospitalier (EPH) de Didouche Mourad.

R. R

TIARET. COMMUNE DE GUERTOUFA

Concrétisation de trois projets de développement

Trois projets de développement relevant des secteurs des Travaux publics et de l'Education, ont été réalisés dans la commune de Guertoufa, dans la wilaya de Tiaret, a-t-on appris, lundi, auprès du chef de daïra de Rahouia, Mustapha Touahria.

M. Touahria a précisé que ces opérations s'inscrivent dans le cadre de cinq projets dont a bénéficié la commune au titre de l'année 2026, grâce au financement de deux programmes, à savoir le Programme de soutien au développement économique et social et celui du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL). Il a également indiqué que "les travaux des deux projets restants sont à un stade avancé et touchent à leur fin". Dans ce cadre, et au titre du Programme de soutien au développement économique et social, la route reliant le douar Chachi-Abdelkader à la route nationale 23 a été réhabilitée sur une distance de 700 mètres, pour une enveloppe financière de 14,6 millions de dinars. Ce projet a permis de désenclaver 30 familles résidant dans cette zone, tout en améliorant les conditions de déplacement des élèves et en facilitant la circulation du transport scolaire. Par ailleurs, grâce au financement du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, deux salles de classe supplémentaires ont été construites et équipées à l'école Tibi-Abdelkader, mettant ainsi fin au système de double vacation. Un nouveau mur de clôture a également été construit à l'école Korichi-Mohamed. L'enveloppe budgétaire allouée à ces deux opérations s'élève à 12,6 millions de dinars, indique-t-on. Dans le même contexte, le projet d'aménagement urbain de l'agglomération secondaire de Tamda, qui compte plus de 6.000 habitants, devra être réceptionné prochainement. Les travaux portent notamment sur la réalisation et le revêtement des trottoirs, le bitumage des routes, ainsi que la généralisation de l'éclairage public, pour une enveloppe financière de 81,8 millions de dinars. Selon le même responsable, cette zone d'habitation connaît une dynamique urbaine soutenue, notamment en raison de sa situation à proximité de l'axe de la RN23, caractérisé par une circulation particulièrement dense. Enfin, l'étude technique relative à l'élaboration d'un plan de gestion des déchets ménagers et assimilés pour ce groupement de population devra également être réceptionnée prochainement. Une enveloppe financière d'un million de dinars a été consacrée à cette opération, a fait savoir M. Touahria.

SAÏDA. SÉCURITÉ SOCIALE

Sensibilisation des employeurs sur l'obligation de déclaration

Des journées d'information et de sensibilisation visant à mettre en évidence l'importance de la déclaration des travailleurs ont débuté, lundi, au niveau de l'agence de wilaya de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) de Saïda, a-t-on appris auprès de la cellule d'écoute et de communication de l'agence. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale, qui se poursuit jusqu'au 25 novembre courant, a précisé la même source. Elle a indiqué que cette campagne, organisée sous le slogan "Déclarer les travailleurs, c'est protéger leurs droits", a pour objectif de sensibiliser les employeurs à l'importance de déclarer leurs salariés auprès des services de la sécurité sociale.
Cette démarche constitue une obligation légale permettant de garantir aux travailleurs leurs droits sociaux, notamment l'accès à la couverture sanitaire et à la protection sociale, ainsi que la préservation de leurs droits à la retraite et aux différentes indemnités liées aux situations sociales et professionnelles.
La campagne vise également à informer les employeurs sur leurs obligations légales en matière de déclaration des travailleurs et à les sensibiliser aux risques et aux conséquences du défaut de déclaration ou de la déclaration non conforme à la situation professionnelle réelle des salariés. Cette action permettra ainsi de préserver les droits des travailleurs et de renforcer leur accès aux différents avantages offerts par le système de Sécurité sociale, a-t-on souligné de même source. Ces journées d'information s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés pour ancrer une véritable culture de déclaration des travailleurs auprès des employeurs et renforcer la prise de conscience quant à l'importance de l'affiliation au système de Sécurité sociale.
L'objectif est de garantir la protection des droits des travailleurs et de consacrer le principe de responsabilité sociale des entreprises.

TIZI OUZOU. À PARTIR D'AÏN ZAOUÏA

Lancement de la campagne labours-semailles

La campagne de labours-semailles pour la saison agricole 2026/2027 a été lancée, lundi à partir de la commune d'Ain Zaouïa, un des grands bassins céréaliers de la wilaya de Tizi-Ouzou. Le coup d'envoi de la campagne a été donné à partir de l'exploitation céréalière de l'agriculteur Allili Ali, sise au village Bouhemou, par le wali de Tizi-Ouzou, Aboubakr Essedik Boucetta. Cette exploitation prévoit l'emblavement, cette année, une superficie de 43 hectares en blé dur, selon les données fournies sur place. Le choix d'Aïn Zaouïa comme site de lancement est dicté par le fait que la localité fait partie du bassin céréalier de Draâ El Mizan qui compte à lui seul plus de 2.000 hectares à emblaver, a indiquée le directeur des services agricoles (DSA) par intérim, Nadir Boussa. Selon le même responsable, plus de 7.000 hectares seront emblavés durant cette campagne céréalière. Sur cette superficie globale la DSA prévoit 6.000 hectares pour le blé dur, 700 hectares pour le blé tendre, 250 hectares pour l'orge, 50 hectares pour l'avoine, auxquels s'ajoutent des surfaces réservées au triticale et à la multiplication de semences sur près de 1.200 hectares. La coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Draa ben Khedda, dispose d'un stock de 34.102 quintaux de semences (tous types de céréales confondues), dont 26.747 quintaux de blé dur et 6.855 quintaux de blé tendre. La CCLS a déjà livré 974 quintaux de semences de blé dur, 110 quintaux de blé tendre et 1.465 quintaux d'engrais de fond. Elle invite les céréaliculteurs à se rapprocher de son siège à Draâ Ben Khedda pour s'approvisionner. M. Boussa a assuré que tous les moyens ont été mobilisés pour assurer la réussite de la campagne labours-semailles. Il s'agit, entre autres engins, de 736 tracteurs, 412 cultivateurs à dents, 274 herses à disques, 52 semoirs et 38 épandeurs.

TINDOUF. RENFORCEMENT DU RÉSEAU DE TRANSPORT URBAIN

Réception de dix nouveaux bus

Le renforcement récent du parc de transport urbain de la wilaya de Tindouf par dix nouveaux autobus devra contribuer à améliorer les conditions de déplacement des citoyens et à renforcer la couverture des différents quartiers de la ville, notamment les nouvelles zones d'habitation ayant connu une expansion urbaine au cours des dernières années. A ce propos, le chef de mission chargé du transport routier à la Direction locale des transports, Lazhar Bougnafed a indiqué que la mise en service de ces nouveaux autobus permettra d'améliorer la qualité des prestations de transport urbain et de faciliter les déplacements des citoyens entre les différents quartiers de la commune de Tindouf. Cette opération permettra également de renforcer la capacité de l'établissement public de transport urbain et suburbain à répondre aux besoins quotidiens des usagers. Le même responsable a ajouté que ce renforcement contribuera à élargir la couverture du réseau et à améliorer la répartition des services de transport à travers les quartiers de la ville de Tindouf, y compris les nouvelles zones d'habitation, dont le développement nécessite la mise en place de moyens de transport assurant leur liaison avec les différentes infrastructures et services.

SPORT

APRÈS LE FORFAIT DE HADJAM

Hemdani fait appel à Fahem Benaïssa

La sélection algérienne enregistre un nouveau changement dans son effectif à l'approche de la double confrontation face au Togo, dans le cadre des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations 2027. À la suite de la blessure de Jaouen Hadjam, contraint de déclarer forfait pour les deux prochaines rencontres des Verts, le sélectionneur national, Brahim Hemdani, a décidé de faire appel à Fahem Benaïssa Yahia pour renforcer le couloir gauche de la défense.



Phs : DR

C'est dans la soirée de lundi avant-hier que la Fédération algérienne de football (FAF) a officialisé cette décision à travers une annonce sur ses canaux de communication. Le jeune latéral gauche rejoint ainsi le groupe des Verts pour pallier l'indisponibilité de Hadjam, dont l'absence oblige le staff technique à revoir ses options sur ce poste.

Ce choix constitue une opportunité importante pour Benaïssa Yahia, qui pourrait découvrir l'environnement de la sélection nationale et tenter de convaincre le staff technique lors de ce rassemblement. Son profil et ses prestations en club lui permettent désormais de faire partie des solutions envisagées pour compenser les absences dans le secteur défensif.

UN JOUEUR QUI ÉVOLUE EN ITALIE DEPUIS JANVIER 2026

Pour ceux qui ne connaissent pas encore Fahem Benaïssa Yahia, il s'agit d'un arrière gauche qui évolue actuellement sous les couleurs de Mantova, en Italie. Le joueur a rejoint cette formation en janvier 2026, après avoir porté les couleurs du club portugais de Casa Pia.

Depuis le début de la saison, le latéral algérien affiche un temps de jeu intéressant. Il a participé à onze rencontres toutes compétitions confondues, dont neuf en championnat et deux en Coupe. Son bilan offensif est également à signaler, puisqu'il a inscrit un but et délivré une passe décisive en championnat.

Au total, Benaïssa Yahia comptabilise 895 minutes de jeu cette saison, un chiffre qui témoigne de sa participation régulière aux rencontres de son équipe.

UNE OCCASION DE SE FAIRE UNE PLACE CHEZ LES VERTS

En rejoignant le groupe national dans ces circonstances, le défenseur de Mantova aura l'occasion de franchir une nouvelle étape dans sa carrière internationale. Face à une double confrontation importante contre le Togo, le staff technique devra trouver les meilleures solutions pour assurer l'équilibre défensif de l'équipe.

Reste désormais à savoir si Brahim Hemdani décidera de lui accorder du temps de jeu ou s'il privilégiera d'autres options pour occuper le couloir gauche. Pour Fahem Benaïssa Yahia, cette convocation représente déjà une occasion de se rapprocher davantage de la sélection et de démontrer ses qualités sous le maillot national.

Hakim S.

LA DOUBLE CONFRONTATION FACE AU TOGO SE PRÉSENTE SOUS DE MAUVAIS AUSPICES

Cascade de défections chez les Verts


Bachir Belloumi

La préparation de la sélection algérienne en prévision de la double confrontation face au Togo, comptant pour les éliminatoires de la CAN-2027, est marquée par une succession de mauvaises nouvelles. Avant même le début effectif du rassemblement, le staff technique de Brahim Hemdani était contraint de composer avec plusieurs défections, dont certaines risquent de compliquer sérieusement ses plans. Si les absences d'Abdellatif Ramdane et de Mohamed Bachir Belloumi ne devraient pas avoir de conséquences majeures sur l'équilibre de l'équipe, celle de Jaouen Hadjam constitue en revanche un véritable casse-tête.

Le premier forfait enregistré concerne le gardien Abdellatif Ramdane, autorisé à quitter le groupe à la suite du décès de son père. Un coup dur sur le plan humain, mais dont l'impact sportif devrait rester limité. Le retour d'Oussama Benbot permettra de réorganiser la hiérarchie dans les cages, tandis que Yessli devrait retrouver le statut de troisième gardien, comme lors du précédent rassemblement.

L'absence de Mohamed Bachir Belloumi semble également relativement facile à gérer. Le secteur offensif dispose de plusieurs alternatives, particulièrement sur le flanc droit. Avec Anis Hadj Moussa et le retour de Farès Ghedjemis, Hemdani possède des solutions suffisantes pour compenser ce forfait sans bouleverser son animation offensive.

C'est toutefois l'indisponibilité de Jaouen Hadjam qui risque de donner le plus de fil à retordre au sélectionneur national. Le latéral gauche rejoint en effet Rayan Aït-Nouri parmi les absents, laissant ainsi un secteur particulièrement sensible avec peu de solutions naturelles. Une situation qui oblige le staff technique à étudier plusieurs scénarios avant les deux rendez-vous face aux Togolais.

La première option serait de repositionner Ramy Bensebaïni sur le côté gauche. Le défenseur du Borussia Dortmund connaît parfaitement ce poste, mais son déplacement pourrait nécessiter une réorganisation de l'axe central. Une autre possibilité consisterait à maintenir Bensebaïni dans l'axe et à confier le couloir gauche à Ahmed Touba.

Le nom d'Abderrahmane Rebbache figure également parmi les solutions envisageables. Toutefois, son utilisation pourrait conduire Hemdani à revoir son dispositif, notamment en optant pour une défense à trois centraux. Quant au nouveau venu, Fahem Benaïssa, on imagine mal le voir lancé dans le bain, alors qu'il n'a aucun repère en sélection.

Autant de possibilités qui témoignent de la difficulté de la situation. Le recours à de nouveaux éléments n'est pas non plus à exclure, même si le sélectionneur pourrait privilégier les joueurs déjà présents dans son effectif.

Avec cette cascade de défections, les Verts abordent donc cette double confrontation dans un contexte loin d'être idéal. Hemdani devra rapidement trouver les bons ajustements pour préserver l'équilibre de son équipe et éviter que ces absences ne pèsent sur les résultats face au Togo.

H. S.

EN PLEINE RÉUSSITE À L'O. MARSEILLE

Gouiri attendu au tournant avec les Verts



Ph: DR

L'attaquant international algérien Amine Gouiri aborde l'actuel rassemblement de la sélection nationale dans une excellente dynamique, portée par ses récentes performances sous les couleurs de l'Olympique de Marseille. Enchaînant les réalisations et les prestations convaincantes avec le club phocéen, le joueur de 26 ans semble avoir retrouvé toute son efficacité offensive, à quelques jours de retrouver les Verts, avec lesquels il reste toutefois attendu à un niveau similaire.

La dernière illustration de cette belle période remonte à dimanche dernier, à l'occasion du déplacement de l'OM sur la pelouse du RC Lens, pour le compte de la 10e journée de Ligue 1. Gouiri n'a eu besoin que de deux minutes pour trouver le chemin des filets et donner l'avantage à son équipe. Une nouvelle réalisation qui vient confirmer son excellente forme, quelques jours seulement après avoir inscrit l'unique but de la victoire marseillaise face au Bayer Leverkusen (1-0), en Ligue Europa.

Cette régularité offensive se reflète également dans ses statistiques. L'ancien joueur de Rennes totalise désormais huit buts et trois passes décisives en 14 apparitions toutes compétitions confondues cette saison. Des chiffres qui témoignent de son importance grandissante dans le dispositif marseillais et de sa capacité à peser sur les résultats de son équipe. Sa prestation face à Lens, où il s'est particulièrement illustré, lui a également valu une reconnaissance individuelle. Mais si Gouiri affiche une efficacité remarquable en club, son rendement sous le maillot national demeure, jusqu'ici, moins convaincant et surtout moins régulier.

Ce contraste constitue désormais l'un des principaux enjeux pour l'attaquant algérien. En sélection, il n'a pas encore réussi à reproduire avec la même constance les performances affichées en club. Entre les périodes d'indisponibilité, les blessures et les difficultés à trouver une continuité dans les rassemblements, son parcours avec les Verts n'a pas toujours été à la hauteur des attentes placées en lui. Pourtant, les qualités techniques de Gouiri ne sont guère remises en question. Sa mobilité, sa justesse dans les déplacements, sa capacité à combiner avec ses partenaires et son sens du but constituent autant d'atouts susceptibles d'apporter davantage de solutions au compartiment offensif algérien. Reste à savoir comment les mettre pleinement au service du collectif national, dans un contexte où les espaces et les automatismes diffèrent sensiblement de ceux dont il bénéficie à Marseille.

L'actuel rassemblement représente ainsi une occasion importante pour l'avant-centre de l'OM de franchir un nouveau palier avec la sélection. Retenu pour la double confrontation face au Togo, les 14 et 17 novembre, dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2027, Gouiri aura l'opportunité de prolonger sa dynamique positive et de convertir sa confiance actuelle en performances sous le maillot national.

L'enjeu sera donc double pour l'attaquant algérien : confirmer son statut de joueur décisif à Marseille et démontrer qu'il peut également devenir un élément incontournable de l'attaque des Verts. Ses dernières sorties avec le club phocéen constituent un signal encourageant, mais c'est désormais sur la scène internationale qu'il est attendu pour confirmer tout son potentiel.

Hakim S.

QUALIFICATIONS CAN U23

La sélection algérienne entame la préparation de l'Eswatini

La sélection algérienne des moins de 23 ans (U23) a entamé, lundi, son regroupement à Alger, en prévision de la double confrontation face à l'Eswatini (Afrique Ausrale), comptant pour le deuxième tour préliminaire des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2028, qualificative aux Jeux olympiques JO-2028 de Los Angeles, a indiqué la Fédération algérienne (FAF). Une première arrivée de joueurs a été enregistrée dimanche soir, avant que le groupe ne soit au complet lundi , portant ainsi l'effectif à 24 joueurs. Les Verts ont effectué leur première séance d'entraînement en fin d'après-midi, à partir de 17h00, au stade Omar-Benrabah de Dar El Beïda. D'une durée d'une heure et demie, cette séance, dirigée par le sélectionneur national, Rafik Saïfi, et son staff, a été consacrée à un travail physique ainsi qu'à des ateliers techniques et tactiques. A noter que l'effectif convoqué a connu des changements, à la suite de l'indisponibilité de trois joueurs, qui n'ont pu rejoindre le regroupement en raison de blessures contractées avec leurs clubs respectifs. Il s'agit de Mattheo Samuel Guendez, Hilan Hamzaoui Slimani et Mohamed El Amine Ramdaouil, remplacés respectivement par Ghiles Belagacem, Benahmed Bendahmane et Mohamed Bechikh. La délégation algérienne a rallié l'Eswatini dans la soirée de lundi, à 22h00, à bord d'un vol spécial au départ de l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger. En cas de qualification au troisième et dernier tour, les hommes de Rafik Saïfi affronteront le vainqueur de la double confrontation entre le Zimbabwe et le Mali. La manche aller aura lieu le 22 mars 2027 à domicile avant de se déplacer pour le match retour qui aura lieu le 30 mars. Pour rappel, la CAF avait attribué à l'Egypte l'organisation de la CAN des U23, prévue en novembre 2027, qualificative pour les JO-2028. La phase finale de la CAN U23 regroupera huit équipes dont l'Egypte qui est qualifiée d'office en tant que pays organisateur. Elles seront scindées en deux groupes de quatre. Les deux premiers se qualifient pour les demi-finales. La dernière participation algérienne au tournoi de football des Jeux olympiques remonte à l'édition 2016 à Rio de Janeiro (Brésil).

MERCATO

Pourquoi le PSG a abandonné la piste Ibrahim Maza

Considéré comme une cible sérieuse du club parisien, le jeune international algérien Ibrahim Maza ne rejoindra pas la capitale française.



La direction du Paris Saint-Germain a décidé de stopper brutalement les négociations, profondément contrariée par les méthodes employées par l'entourage du joueur et par son club, le Bayer Leverkusen.

Le champion de France en titre a officiellement mis un terme à son intérêt pour le talentueux milieu de terrain. Alors que le nom d'Ibrahim Maza circulait avec insistance du côté du Parc des Princes depuis plusieurs semaines, de récents développements en coulisses ont eu raison de ce potentiel transfert. Selon les révélations de la version suisse du média Sky Sports, c'est une question de politique de négociation qui a fait capoter l'opération, et non un désaccord purement financier ou sportif.

Le conseiller sportif du PSG, Luis Campos, avait initialement établi des contacts directs avec le père d'Ibrahim Maza ainsi qu'avec les dirigeants de la formation allemande. La situation semblait progresser normalement jusqu'à ce que le clan du joueur et le club de Leverkusen décident de modifier leur approche. Ils ont en effet tenté de poursuivre les discussions par le biais de l'agence Stellar, la structure mandatée pour représenter les intérêts de l'international algérien.

Cette démarche inattendue a été très mal perçue par la direction parisienne. Jugeant que cette manœuvre impliquant de nouveaux intermédiaires ne correspondait absolument pas à sa stratégie contractuelle, Luis Campos s'est montré intransigeant. Le dirigeant a pris la décision immédiate de claquer la porte et de rompre tout dialogue avec les parties concernées.

Le message transmis par le Paris Saint-Germain a été sans équivoque : la transaction est définitivement annulée et aucune nouvelle tentative de négociation ne sera tolérée. Ibrahim Maza, qui aurait pu franchir un cap important en rejoignant l'un des cadors européens, devra donc poursuivre sa progression en Allemagne ou se tourner vers d'autres prétendants, le chapitre parisien étant désormais totalement clos.

HANDBALL

Deux arbitres algériens retenus pour le Mondial 2027

Le duo d'arbitres algériens, Youcef Belkhiri et Sid Ali Hamidi, a été retenu par la Fédération internationale de handball (IHF) pour officier lors des rencontres du 30e Championnat du monde masculin, prévu du 13 au 31 janvier 2027 en Allemagne, a annoncé lundi la Fédération algérienne de handball (FAHB). Le président de la FAHB, Mourad Bousbet, a adressé, en son nom et au nom des membres du bureau fédéral, ses félicitations aux deux arbitres algériens à la suite de leur désignation parmi les officiels appelés à diriger les rencontres de cette compétition mondiale. Le président de l'instance fédérale et l'ensemble de son équipe ont également exprimé leurs vœux de réussite au duo arbitral, considéré comme une fierté de l'arbitrage algérien et africain, à l'occasion de ce rendez-vous international majeur. Au total, 26 binômes représentant 22 fédérations nationales ont été retenus par l'IHF pour cette édition, auxquels s'ajoutent quatre paires de réserve. Sur le plan sportif, la sélection algérienne masculine, dirigée par le technicien espagnol Raoul Alonso, évoluera dans le groupe E, aux côtés des îles Féroé, du Portugal et de la Pologne. Le Sept national entamera la compétition face aux îles Féroé le 14 janvier, avant d'affronter le Portugal le 16 janvier, puis la Pologne le 18 janvier. Les trois rencontres du premier tour se dérouleront à la GETEC Arena de Magdebourg. L'Algérie, qualifiée pour ce rendez-vous mondial après sa quatrième place au Championnat d'Afrique des nations 2026 au Rwanda, tentera de décrocher l'une des trois premières places de son groupe, qualificatives pour le tour principal.

Liste des 26 binômes d'arbitres retenus pour le Mondial-2027 : Youcef Belkhiri / Sid Ali Hamidi (Algérie), Sebastian Lenci / Julian Lopez Grillo et Mariana Garcia / Maria Ines Paolantoni (Argentine), Amar Konjicanin / Dino Konjicanin (Bosnie-Herzégovine), Bruna Correa / Renata Correa (Brésil), Vaclav Horacek / Jiri Novotny (République tchèque), Mads Hansen / Jesper Madsen (Danemark), Heidy Elsaied / Yasmina Elsaied (Egypte), Ignacio Garcia / Andreu Marin et Javier Alvarez / Yon Bustamante (Espagne), Karim Gasmi / Raouf Gasmi (France), Robert Schulze / Tobias Tonnies et Tanja Kuttler / Maike Merz (Allemagne), Adam Biro / Oliver Kiss et Kristof Altmar / Marton Horvath (Hongrie), Maali Alenezi / Dalal Alnaseem (Koweït), Alexei Covalciuc / Igor Covalciuc (Moldavie), Ivan Pavicevic / Milos Raznatovic (Monténégro), Havard Kleven / Lars Jorum (Norvège), Michal Fabryczny / Jakub Rawicki (Pologne), Bojan Lah / David Sok (Slovénie), Vladimir Jovandic / Marko Sekulic (Serbie), Andrej Budzak / Michal Zahradnik (Slovaquie), Mirza Kurtagic / Mattias Wetterwik (Suède), Cristian Lemes / Mathias Sosa (Uruguay), Khasan Ismoilov / Khusan Ismoilov (Ouzbékistan). Binômes de réserve : Agustin Conberse / Santiago Correa (Argentine), Denis Bolic / Christian Hurich (Autriche), Mahmoud Elbeltagy / Alaa Emam (Egypte), Ruben Maia / Andre Nunes (Portugal).

TOUT EN AVOUANT QUE LES VERTS LUI MANQUENT ÉNORMÉMENT

Mahrez encense Maza et lui prédit un avenir brillant

Riyad Mahrez, ancien capitaine de la sélection algérienne, n'a pas caché son admiration pour Brahim Maza. L'ancienne star des Verts a salué les performances du jeune international algérien, tout en commentant sa présence parmi les dix meilleurs espoirs mondiaux dans le cadre des nominations au Trophée Kopa, récompensant le meilleur jeune joueur de l'année. Mahrez en a également profité pour évoquer son attachement à l'équipe nationale, affirmant que l'ambiance des rassemblements avec les Verts lui manque énormément.

Interrogé par la presse qatarie à l'issue du précédent match de sa nouvelle équipe, Al-Shamal, l'attaquant algérien s'est montré particulièrement élogieux envers le milieu offensif du Bayer Leverkusen.

« Machallah, j'étais très heureux pour lui. Il le mérite, mais ce n'est que le début pour lui », a déclaré Mahrez, avant de poursuivre : « C'est une personne formidable, avec un excellent état d'esprit. Il est encore jeune et ce que j'apprécie particulièrement chez lui, c'est qu'il travaille énormément malgré son jeune âge. »

L'ancien joueur de Manchester City a également insisté sur l'humilité de Maza, qu'il considère comme une qualité essentielle pour réussir au plus haut niveau. « Il est très humble et, avec cette mentalité, il peut atteindre les sommets et réaliser une carrière exceptionnelle. Il a encore beaucoup de temps devant lui et ce qu'il accomplit actuellement est remarquable », a-t-il ajouté.

Interrogé sur la possibilité de voir Maza suivre une trajectoire aussi brillante que la sienne, Mahrez a préféré rappeler que chaque joueur possède son propre parcours. Il a néanmoins souligné la maturité du jeune talent et exprimé son souhait de le voir continuer à progresser, aussi bien en club qu'avec la sélection algérienne.

« L'ÉQUIPE NATIONALE ME MANQUE ÉNORMÉMENT »

Dans un autre registre, Riyad Mahrez a évoqué avec émotion son attachement aux Verts, qu'il a quittés après douze années de présence et de nombreux moments forts. Alors que l'Algérie prépare son prochain rassemblement de novembre en prévision des rencontres face au Togo, dans le cadre des qualifications à la CAN 2027, l'ancien capitaine assure continuer à suivre attentivement les résultats de la sélection.

« Je souhaite le meilleur à l'équipe d'Algérie. Je les suis de loin et j'espère qu'ils réaliseront deux bons matchs », a-t-il confié.

Avant d'avouer : « Bien sûr que l'équipe nationale me manque. J'y ai passé douze ans et, lorsqu'on se retrouve sans disputer de matchs avec la sélection, cela nous manque forcément. »

Mahrez s'est également montré optimiste concernant la nouvelle génération, estimant que les Verts disposent de joueurs talentueux capables de réaliser de grandes choses, à condition de bénéficier d'un encadrement adéquat.

Enfin, le joueur de 34 ans a affiché sa satisfaction après la large victoire d'Al-Shamal contre Al-Sailiya (5-0). Une rencontre durant laquelle il s'est particulièrement illustré en inscrivant un but et en délivrant deux passes décisives. Il porte ainsi son bilan à trois buts et trois passes décisives en quatre rencontres disputées.

H. S.

BANNI DE MANCHESTER CITY

Quel point de chute pour Rayan Aït-Nouri ?

L'international algérien Rayan Aït-Nouri traverse une période particulièrement compliquée du côté de Manchester City. De nouveau écarté de l'équipe lors de la dernière journée de Premier League, le latéral gauche ne semble plus entrer dans les plans de l'entraîneur Enzo Maresca, ravivant avec insistance les rumeurs d'un départ imminent lors du prochain mercato.

La situation de Rayan Aït-Nouri ne cesse d'alimenter les débats dans la presse anglaise. Écarté de la liste des joueurs convoqués lors de la récente confrontation face à Nottingham Forest, le joueur de 25 ans voit son horizon s'assombrir. Selon les médias britanniques, et plus particulièrement le Manchester Evening News, son départ est désormais considéré comme inévitable. Bien qu'il soit perçu comme le seul véritable spécialiste du couloir gauche au sein de l'effectif des Citizens, Aït-Nouri n'a bénéficié d'aucune opportunité sous la direction d'Enzo Maresca.

Le bilan comptable du joueur cette saison est sans appel. Après dix journées de Premier League, l'Algérien n'a disputé aucune minute en championnat : il a été totalement exclu du groupe à quatre reprises et a dû se contenter du banc des remplaçants lors de six autres rencontres. Son temps de jeu se limite à de maigres apparitions dans d'autres compétitions, cumulant seulement 168 minutes au total.

Même face aux bévues défensives de ses concurrents – à l'image d'une erreur de Joško Gvardiol, repositionné à gauche, ayant coûté un but à l'équipe – le staff technique ne semble pas disposé à revoir sa hiérarchie.

Face à cette impasse sportive, les prétendants se mettent en ordre de bataille pour relancer le défenseur. Le site Football Insider révèle que Manchester United est prêt à passer à l'offensive dès l'ouverture du marché des transferts hivernal. Désireux de pallier les prestations en demi-teinte de Luke Shaw, les Red Devils espèrent s'appuyer sur la volonté du joueur de retrouver du temps de jeu pour faciliter des négociations qui s'annoncent pourtant complexes entre les deux clubs rivaux. Au-delà de l'Angleterre, la cote de Rayan Aït-Nouri reste intacte en Europe : des cadors italiens comme l'AC Milan et la Juventus surveillent attentivement sa situation, tandis que de récentes rumeurs font également état d'un intérêt du FC Barcelone.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2E TOUR PRÉLIMINAIRE)

Le CRB affrontera les Mauritaniens de l'AS Douanes

Le CR Belouizdad, l'un des deux représentants algériens en Coupe de la Confédération de football, sera opposé au club mauritanien de l'AS Douanes, lors du 2e tour préliminaire de l'épreuve, à la suite de la décision favorable émise ce lundi par le Tribunal arbitral du Sport (TAS) de Lausanne, dans l'affaire ayant opposé la formation mauritanienne à Hafia Conakry (Guinée). "L'AS Douanes informe ses supporters que le TAS a rendu, ce lundi à Lausanne, sa sentence dans l'affaire qui l'opposait à Hafia Conakry. Le TAS a rejeté l'appel déposé par le Hafia le 8 octobre 2026, et de confirmer la décision de la commission d'organisation des compétitions interclubs de la CAF du 14 septembre 2026, qui avait retenu le cas de force majeure et ordonné la reprogrammation du match retour du premier tour préliminaire. Cette décision confirme définitivement la qualification de l'AS Douanes pour le deuxième tour préliminaire", a indiqué le club mauritanien dans un communiqué.

Le différend est né du report de la rencontre retour, initialement prévue à Conakry. L'AS Douanes avait invoqué des contraintes techniques pour expliquer l'impossibilité de se déplacer et jouer à la date programmée, une décision contestée par le club guinéen. La rencontre avait finalement été reprogrammée et remportée par la formation mauritanienne (1-0). Lors du match aller, les deux équipes se sont quittées sur un score de parité (2-2) à Nouakchott. Le Hafia FC avait décidé de saisir le TAS afin de contester la qualification de l'AS Douanes.

Les dates de la double confrontation entre le Chabab et l'AS Douanes seront dévoilées prochainement par la CAF. L'autre représentant algérien dans cette compétition, l'USM Alger, s'est qualifiée pour la phase de groupes sans jouer, suite au retrait de la formation équato-guinéenne The Panthers FC.

USM BLIDA

Quatre matchs de suspension pour Mustapha Zeghnoun

La commission de discipline de la ligue nationale du football amateur (CD/LNFA) a annoncé lundi avoir infligé quatre matchs de suspension fermes et une amende de 100.000 DA au milieu défensif de l'USM Blida, Mustapha Zeghnoun, pour insultes envers l'arbitre du match contre l'ASM Oran (0-0), pour le compte de la 9e journée du Championnat de Ligue 2 (Groupe Centre-Ouest). Titulaire indiscutable dans la composante blidéenne, Zeghnoun (35 ans) a participé aux neufs matchs des Verts et Blanc, pendant lesquels il a déjà cumulé 582 minutes de temps de jeu, suivant les statistiques de la LNFA. Cette suspension le privera donc de participation aux quatre prochaines rencontres de son équipe, à commencer par celle de la 10e journée de championnat, prévue à domicile contre la JSM Tiaret. Malgré son nul à Oran, l'USMB reste co-leader dans le Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, avec le GC Mascara, qui compte également 21 points.

SÉLECTION TUNISIENNE

Issam Jebali non-convoqué à cause du prix du billet d'avion

L'absence remarquée d'Issam Jebali de la dernière liste de la sélection tunisienne suscite l'interrogation.

Alors qu'il brille actuellement dans le championnat japonais avec le Gamba Osaka, l'attaquant des Aigles de Carthage semble faire les frais de considérations financières, la Fédération tunisienne de football hésitant à prendre en charge le coût élevé de son voyage depuis l'Asie. Le sélectionneur national, Moine Chaabani, a récemment dévoilé la liste des joueurs convoqués pour la double confrontation face à la Libye, comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2027. Parmi les grands absents figure Issam Jebali, pourtant auteur de prestations remarquables au Japon. Des sources concordantes indiquent que le prix onéreux des vols entre le Japon et la Tunisie pose un véritable dilemme à la Fédération tunisienne de football. L'instance dirigeante ne serait pas encline à assumer ces dépenses supplémentaires pour rapatrier ses expatriés évoluant dans des championnats géographiquement trop éloignés, bien qu'il reste difficile d'affirmer s'il s'agit du seul motif de cette mise à l'écart ou si un choix technique de l'entraîneur est également en cause.

De son côté, Issam Jebali reste fermement attaché au maillot national.

L'ancien participant à la Coupe d'Afrique des Nations 2022 et à la Coupe du Monde 2022 avait d'ailleurs récemment réaffirmé, lors d'interviews, sa volonté inébranlable de représenter la Tunisie et de répondre présent à la moindre convocation. Son expérience internationale et son vécu dans divers championnats professionnels en font pourtant un atout offensif de poids pour l'équipe.

Sur le terrain, l'attaquant tunisien répond parfaitement aux attentes avec le Gamba Osaka.

Il a grandement contribué au sacre de son équipe en Ligue des Champions de l'AFC 2 en mai dernier, débutant même en tant que titulaire lors de la finale disputée face au club saoudien d'Al-Nassr.

Sur le plan statistique, son bilan en championnat japonais est tout aussi flatteur avec cinq buts et trois passes décisives en douze rencontres disputées, auxquels s'ajoutent deux réalisations en Coupe de la Ligue.

Malgré cette forme éclatante et son désir ardent de défendre les couleurs de son pays, l'éloignement géographique et les impératifs logistiques semblent, pour l'instant, freiner la suite de son aventure internationale.

JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE 2026

La boxeuse Sirine Kessal assurée d'une médaille

La boxeuse algérienne Sirine Kessal (-51 kg) s'est qualifiée, lundi, pour les demi-finales du tournoi de boxe des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) de Dakar 2026, assurant ainsi à l'Algérie sa toute première médaille. Opposée en quart de finale à la Bhoutanaise Peldon Sangay, la représentante algérienne a nettement dominé les débats, contraignant l'arbitre à arrêter le combat (RSC) en sa faveur. Grâce à ce succès expéditif, Kessal intègre le dernier carré et s'assure au minimum une médaille de bronze, tout en conservant ses chances de décrocher l'or olympique. Par ailleurs, la boxe algérienne reste représentée dans ce tournoi par Boutheina Bensalah (-48 kg), qui disputera son quart de finale face à la Nigériane Mayowa après avoir éliminé la Thaïlandaise Bayongkasem Pimaika (5-0) en 8es de finale, lundi. En revanche, l'aventure s'est arrêtée au stade des quarts de finale pour Basma Bahri (-57 kg), battue aux points (2-3) par l'Ukrainienne Petruk Yevanlina. La sélection algérienne est représentée par cinq pugilistes lors de ce tournoi : Syrine Kessal (51 kg), Besma Bahri (57 kg), Belal Lezoul (65 kg), Bensalah Bouthaina (48 kg) et Meriem Sari (60 kg).

FERMÍN LÓPEZ

Le soldat de l'ombre qui réinvente le milieu du Barça

Lors de sa 100e apparition en Liga face à l'Atlético de Madrid, Fermín López a endossé le costume de sauveur pour le FC Barcelone. Avec un doublé décisif offrant une précieuse victoire (2-1), le jeune Espagnol prouve qu'il est un profil atypique dans l'entrejeu catalan, combinant l'instinct d'un buteur à l'abnégation d'un véritable guerrier.



Dans une soirée où Raphinha peinait à retrouver son niveau habituel et où Lamine Yamal subissait un marquage strict, la lumière est venue d'un joueur dont la légitimité dans le onze de départ a pourtant parfois été questionnée. Face aux Colchoneros, Fermín López n'a pas seulement célébré son centième match dans le championnat espagnol, il a porté son équipe sur ses épaules en inversant le cours d'une rencontre particulièrement complexe.

Ce qui distingue véritablement le joueur de 23 ans des autres milieux de terrain barcelonais, c'est son approche non conventionnelle du poste. Contrairement à des profils comme Pedri, Gavi ou Dani Olmo, dont le jeu s'articule prioritairement autour de la création, de la possession et du contrôle du tempo, Fermín se caractérise par une projection offensive redoutable et une capacité exceptionnelle à s'infiltrer dans les zones de finition. Il n'a pas besoin de multiplier les touches de balle ou de participer à la construction depuis la base pour peser sur une rencontre ; sa science du placement sans ballon suffit à créer un danger constant.

Son premier but contre l'Atlético en est la parfaite illustration. Profitant d'un dégagement manqué de Marc Pubill, il a hérité du ballon à l'entrée de la surface de réparation avant de déclencher une frappe d'une précision chirurgicale dans le petit filet opposé, remettant le Barça à flot contre le cours du jeu. Sa deuxième réalisation a ensuite mis en exergue son intelligence tactique : un appel tranchant dans le dos de David Hancko, parfaitement synchronisé avec la passe de Lamine Yamal, conclu par un tir puissant dans un angle fermé ne laissant aucune chance à Jan Oblak. Au-delà de ses statistiques offensives remarquables — qui s'élèvent désormais à sept buts et cinq passes décisives en Liga cette saison — Fermín López incarne la générosité par excellence. Il offre à son entraîneur, Hansi Flick, la garantie d'un engagement total à chaque instant passé sur la pelouse.

Harcèlement du porteur de balle adverse, repli défensif acharné et courses incessantes font de lui un moteur inépuisable pour le collectif. En apportant une solution de profondeur dans l'axe plutôt que de se reposer uniquement sur les ailiers, il transcende son rôle pour devenir une arme tactique imprévisible et indispensable.

VINICIUS SUR LA TOUCHE

Le début de la fin au Real Madrid ?

Le statut intouchable de Vinicius Junior appartient désormais au passé du côté de la Maison Blanche. Face à la baisse de forme évidente de l'attaquant brésilien et sous la pression grandissante des supporters, l'entraîneur madrilène José Mourinho a pris une décision forte : le joueur de 26 ans devra se contenter du banc de touche lors des prochaines rencontres.

Depuis le début de la saison, l'ailier brésilien traverse une véritable zone de turbulences. Si José Mourinho a longtemps tenté de faire bouclier pour protéger son joueur face aux critiques, le "Special One" a fini par se rendre à l'évidence et céder aux exigences du public madrilène. Selon les dernières indiscrétions de la presse espagnole, Vinicius ne figure plus dans les plans de départ du technicien portugais, qui n'a d'ailleurs pas hésité à informer personnellement le joueur de sa rétrogradation.

Cette mise à l'écart s'explique principalement par une dynamique collective qui s'est avérée excellente sans lui. Le tournant de sa saison semble avoir eu lieu début octobre, lors de son expulsion contre Villarreal. Suspendu pour quatre rencontres de Liga, le Brésilien a vu le Real Madrid enchaîner les victoires en son absence, y compris lors du très attendu Clasico face au FC Barcelone.

Son retour sur les terrains européens n'a pas plaidé en sa faveur. Aligné en Ligue des Champions pendant sa suspension nationale, Vinicius a affiché un niveau de jeu décevant, bien loin de ses standards habituels, malgré le repos dont il a pu bénéficier. Face à ce constat, Mourinho s'est montré satisfait du rendement de son équipe actuelle et prévoit de continuer à s'appuyer sur d'autres profils, à l'image de l'Ivoirien Ousmane Diomande, pour maintenir l'équilibre de son effectif.

Cette relégation au rang de simple remplaçant ravive inévitablement les rumeurs autour de l'avenir du joueur. Alors qu'il peine à retrouver la magie de ses saisons précédentes, la perspective d'un départ de Vinicius Junior vers une nouvelle destination lors du prochain mercato estival prend de plus en plus d'épaisseur.

MANCHESTER UNITED

Quatre pistes pour remplacer Carrick

Michael Carrick se dirigerait vers la sortie à Manchester United. La presse britannique évoque plusieurs pistes pour remplacer l'entraîneur mancunien. Eddie Howe, sans club depuis son départ de Newcastle, et Julian Nagelsmann, également libre après son expérience sur le banc de l'équipe d'Allemagne, sont des profils qui plaisent en interne. Ils étaient tous deux envisagés lorsque MU a donné à Carrick plus de temps pour redresser la situation après une défaite contre Bournemouth (0-3) le mois dernier. Antonio Conte, lui aussi libre, serait intéressé par le poste. Enfin, Mauricio Pochettino est le quatrième nom évoqué. D'après le Daily Mail, Pochettino est actuellement le grand favori. L'ancien coach du PSG a pourtant prolongé son contrat avec les Etats-Unis en août dernier jusqu'en 2030. Mais, d'après la BBC, une clause lui permettrait de quitter sa fonction de sélectionneur en cas d'offre prestigieuse. Affaire à suivre...

PREMIER LEAGUE

Le bilan après 10 journées de championnat

Alors que la saison 2026-2027 de Premier League observe une pause à l'occasion de la deuxième trêve internationale, le cap des dix premières rencontres permet de dresser un premier bilan chiffré. En comparant les performances actuelles des 17 clubs maintenus dans l'élite avec celles de la saison précédente à la même époque, de nouvelles dynamiques claires se dessinent entre progressions spectaculaires et chutes vertigineuses.

La constance est de mise au sommet du classement, où Arsenal maintient sa domination. Les Londoniens conservent leur place de leader tout en améliorant leur bilan, affichant 27 points contre 25 lors de la saison passée. Sur les 17 équipes comparées, seules sept ont réussi à augmenter leur capital points, ce qui témoigne de l'exigence et de l'intensité du championnat anglais. À l'inverse, Liverpool et Newcastle incarnent une stabilité absolue, ayant récolté exactement le même nombre d'unités que l'année dernière, soit respectivement 18 et 12 points.

La véritable sensation de ce début de campagne est Brighton. Les Seagulls affichent la meilleure progression d'Angleterre avec 22 points engrangés, soit une amélioration de sept unités par rapport à l'exercice précédent. Cette dynamique exceptionnelle leur permet de réaliser un bond impressionnant de huit places, propulsant le club de la dixième à la deuxième marche du podium. Everton et Leeds United s'inscrivent dans cette même tendance positive, profitant de plusieurs points supplémentaires pour grimper significativement dans la hiérarchie.

Du côté de Manchester City, la situation présente un paradoxe particulièrement intrigant. Bien que l'équipe ait perdu ses trois derniers matchs et glissé à la troisième place du classement, la formation désormais dirigée par Enzo Maresca totalise 21 points. C'est deux unités de plus que le bilan comptable qu'affichait Pep Guardiola à ce stade exact de la compétition la saison dernière.

Dans le bas du tableau, certaines formations vivent des semaines noires. Sunderland est l'équipe la plus lourdement touchée par ce changement de saison, avec un déficit de dix points et une chute alarmante de quinze places. La crise frappe également Manchester United de plein fouet ; les Red Devils ont perdu neuf points en route par rapport à l'an passé, entraînant une dégringolade de dix rangs au classement.

LIVERPOOL

L'agent d'Alisson Becker met fin aux rumeurs

Zé Maria Neis, l'agent du gardien international brésilien Alisson Becker, a clarifié l'avenir de son protégé chez les Reds. Dans une déclaration accordée au site winwin, il a confirmé l'attachement profond du joueur à Liverpool et révélé l'ouverture de discussions pour une prolongation de contrat, dissipant ainsi les nombreuses spéculations autour d'un éventuel départ.

Dans cette récente prise de parole, le représentant d'Alisson a tenu à rassurer les supporters de Liverpool concernant la situation contractuelle du joueur. Alors que le contrat du gardien s'achève à la fin de la saison 2026-2027, ce qui lui permettrait de s'engager librement avec un autre club dès le mois de janvier, les démarches pour un renouvellement ont officiellement débuté. Zé Maria Neis a précisé que ces pourparlers n'en sont qu'à leurs prémices, tout en affirmant qu'Alisson aime énormément Liverpool.

Ces propos font directement écho aux récentes déclarations du gardien de la Seleção, qui avait lui-même clamé son bonheur au sein du club et son envie de prolonger l'aventure.

L'entame de ces discussions doit beaucoup à l'influence de l'actuel entraîneur de Liverpool, l'Espagnol Andoni Iraola. Le technicien a en effet joué un rôle déterminant dans la volonté du club de conserver son dernier rempart. Souhaitant voir le Brésilien rester le plus longtemps possible sur les bords de la Mersey, Iraola a particulièrement loué l'impact d'Alisson sur le terrain ainsi que son leadership incontestable au sein du vestiaire, tout en rappelant que la décision finale appartiendra conjointement au joueur et à la direction.

Cette clarification de la part du clan brésilien intervient à un moment crucial. Le nom d'Alisson a récemment été associé à plusieurs écuries de premier plan, notamment la Juventus et l'Inter Milan en Italie, ainsi qu'à un intérêt persistant de la part de clubs saoudiens. Des rapports évoquaient également la possibilité d'un retour au Brésil, Flamengo étudiant une éventuelle signature pour 2027.

Depuis son arrivée à Liverpool à l'été 2018 en provenance de l'AS Rome, Alisson Becker s'est imposé comme une figure historique du club anglais.

Son riche palmarès sous le maillot des Reds inclut la Ligue des Champions remportée en 2019, la Premier League décrochée en 2020 et 2025, ainsi que la Coupe du Monde des Clubs, la Supercoupe d'Europe, la FA Cup et la Coupe de la Ligue.

Avec le démarrage de ces négociations, l'histoire entre le Brésilien et Liverpool semble bien partie pour s'inscrire dans la durée.

COLÈRE SOCIALE EN FRANCE

La mobilisation se poursuit face aux « miettes » du gouvernement

Balayant les annonces du gouvernement français au terme de la conférence sociale tenue lundi, le syndicat de la CGT a maintenu le cap de la mobilisation, appelant aux manifestations des travailleurs, lesquels ont encore une fois répondu à l'appel en étant des milliers à manifester hier en France, notamment dans la capitale, Paris.



Ph : DR

À l'annonce de la CGT par sa secrétaire générale Sophie Binet, qui a dénoncé tard lundi « les annonces faites plus tôt dans la journée par le Premier ministre français Sébastien Lecornu, dans une tentative de calmer la grogne sociale qui traverse le pays » en appelant à manifester hier, les collectifs du mouvement des lycéens et étudiants ont, eux aussi, appelé à la mobilisation générale pour la journée d'hier, après l'échec de leur rencontre la veille avec l'exécutif. Hier, énième jour des manifestations, les Français — retraités, travailleurs, fonctionnaires, infirmiers, médecins, lycéens et leurs parents, ainsi que le monde universitaire — ont été des dizaines de milliers à dire « stop à la cherté de la vie », « stop à un système de sélection injuste des lycéens » et « stop à la dégradation de la vie socio-économique des Français » qui, faut-il le rappeler, sont plus de dix millions à vivre sous le seuil de pauvreté, d'autres « n'arrivant plus à vivre dignement de leur travail », comme l'a déclaré hier à des médias locaux un travailleur ayant aussi peur pour l'avenir de ses enfants dans « un système politique et économique profitant exclusivement aux riches ».

La mobilisation d'hier dans les villes françaises ne s'est pas essoufflée, expression on ne peut plus claire de l'insatisfaction, à ce jour, face aux réponses du gouvernement, qui ne sont pour le monde des travailleurs « que des miettes », comme l'a lancé aux journalistes la secrétaire générale de la Confédération générale du travail (CGT), Sophie Binet, à l'issue de la conférence sociale tenue à Matignon lundi. « Une hausse insuffisante », a également estimé son homologue de la Confédération française démocratique du travail (CFDT), Marylise Léon. La veille de la mobilisation des citoyens, le Premier ministre français Sébastien Lecornu avait annoncé une hausse de 1,6 % du salaire minimum français, le SMIC, au 1er décembre, le portant à environ 1 502 euros nets par mois, et s'était félicité de « la deuxième hausse la plus importante en 20 ans », tout en reconnaissant par la même occasion que « la hausse du SMIC ne suffit pas ». Cela intervient alors que la cherté de la vie s'inscrit dans la durée, suivant la chute persistante du pouvoir d'achat, sur fond de choix politiques et économiques promus ces dernières décennies, et plus particulièrement sous le règne du président Emmanuel Macron. Ce dernier affiche une posture de retrait des projecteurs alors que la France est dans un tourbillon de crises multiples, voire une crise de régime, n'ayant pas su à ce jour — et ce depuis plus d'un mois — apaiser le front social en ébullition ainsi que les inquiétudes de la jeunesse sur son avenir, mobilisée depuis près de deux mois sans avoir de réponses concrètes de la part des dirigeants d'un pays comptant parmi les puissances du monde occidental.

UNE NOUVELLE GRANDE JOURNÉE DE GRÈVE ET DE MANIFESTATION LE 17 NOVEMBRE PROCHAIN

La contestation sociale contre la vie chère se poursuit via des marches et des rassemblements qui s'inscrivent dans la durée, sur fond de crises profondes qui secouent le modèle français économiquement et politiquement, voire même sur le plan institutionnel, au vu de l'incapacité de ces institutions à apaiser, à répondre aux attentes ou à maintenir l'ordre public. Des centaines de milliers de citoyens de diverses catégories sociales, dont les plus appauvries et d'autres de la classe moyenne qui n'arrivent plus à vivre dignement de leur travail, allant jusqu'à se priver de telle ou telle chose (repas, activités culturelles ou sportives, etc.).

Face aux appels à une nouvelle journée de mobilisation hier, au lendemain d'annonces n'ayant pas été convaincantes, il est à rappeler que le 17 novembre dernier, il y a eu l'annonce de 23 euros d'augmentation du SMIC au 1er décembre, comme le rappellent des syndicalistes : « alors que nous savons qu'a priori le SMIC devrait automatiquement augmenter de 18 euros », précisent-ils à des médias. Le gouvernement, selon la CGT, « annonce donc un coup de pouce de cinq euros. Cinq euros, c'est un kilo de tomates », a poursuivi la numéro un de la CGT avant d'ajouter, en exhortant « l'ensemble des salariés, des retraités, des jeunes à faire du 17 novembre une nouvelle grande journée de grève et de manifestation ».

Une mobilisation à laquelle avait déjà appelé, dans un communiqué diffusé le 9 novembre dernier, une intersyndicale de la fonction publique. « Tant que les salaires n'augmenteront pas, tant que nous n'aurons pas de réponse à nos revendications, la mobilisation continuera. Maintenant, des négociations doivent s'ouvrir partout. Elles doivent déboucher sur des augmentations de salaires », a déclaré Sophie Binet. Le 23 octobre, rapportait la dirigeante syndicale sur le plateau de Franceinfo, la CGT appelait à une augmentation du SMIC de « 10 % » ainsi qu'à une « indexation de tous les salaires sur les prix », soulignant que « le problème en France, c'est que les salaires se tassent et qu'à part le SMIC, les salaires ne suivent pas l'augmentation des prix ». Elle avait aussi demandé le blocage « immédiat » des prix des produits de première nécessité, dont « notamment les carburants », poussés à la hausse par la guerre contre l'Iran déclenchée par les États-Unis et Israël, ainsi que par les frappes ukrainiennes contre les raffineries russes.

Pub

GUERRE ÉLECTRONIQUE

Moscou déploie son bouclier anti-Starlink aux frontières

Face à l'utilisation de terminaux Starlink par les forces ukrainiennes, Moscou mise sur «Volna Koupol Garant» pour renforcer la sécurité de ses régions frontalières. Déjà en service sur certains sites, le système russe de suppression radioélectronique doit progressivement couvrir les installations les plus exposées aux frappes de drones hostiles.


Ph : DR

Les principaux sites sensibles des régions frontalières russes bénéficieront prochainement de la protection du complexe de guerre électronique « Volna Koupol Garant », conçu pour perturber les communications Starlink utilisées à des fins militaires. Cette extension a été annoncée le 10 novembre par une source du complexe militaro-industriel russe. Le déploiement doit notamment concerner les régions de Belgorod, de Koursk et de Rostov, ainsi que le Kouban, la ville de Chakhty et d'autres territoires.

NEUTRALISER LA MENACE SANS DÉTRUIRE LES SATELLITES

Les essais du système ont été achevés début 2026, ouvrant la voie à sa production en série. Déjà opérationnel sur certains sites, le complexe doit progressivement être installé à plus grande échelle, à mesure que les capacités de fabrication augmentent. « Tous les sites ne sont pas encore couverts par Volna Koupol Garant, mais un plan de déploiement existe », a précisé la source. Starlink, un enjeu de sécurité Développé par la société américaine SpaceX, Starlink permet d'accéder à internet grâce à des satellites, sans dépendre des réseaux terrestres. Cette technologie est notamment utilisée par les forces ukrainiennes pour maintenir leurs communications et transmettre des informations lors d'opérations militaires. Des terminaux Starlink piratés permettent également de contrôler à distance des drones, ainsi que d'assurer les communications de groupes de sabotage engagés dans des attaques contre des infrastructures russes. Le 24 octobre, Elon Musk, dirigeant de SpaceX, a lui-même accusé les forces ukrainiennes d'avoir utilisé Starlink pour des frappes offensives de drones, contrairement aux conditions du service. Il a affirmé qu'une faille permettant cet usage avait été corrigée. Face à à de tels risques, le représentant du complexe militaro-industriel russe a rappelé que Moscou se réservait le droit d'intervenir dans le fonctionnement de Starlink pour assurer la sécurité de ses citoyens. Un système modernisé pour étendre la protection Le complexe « Volna Koupol Garant » recourt à des moyens de guerre électronique destinés à perturber les communications, plutôt qu'à détruire physiquement les équipements ennemis. Selon les explications fournies, il émet de puissantes impulsions électromagnétiques visant à interrompre la liaison entre les satellites Starlink et les terminaux au sol, sans endommager les appareils en orbite. Les spécialistes russes poursuivent parallèlement la modernisation du dispositif. Alors que les premières versions nécessitaient six grandes plateformes regroupées, les nouveaux modules d'antennes sont plus compacts, peuvent être installés à distance les uns des autres et transportés sur des remorques automobiles. Ils fonctionnent aussi grâce à des générateurs électriques, facilitant leur mise en place sur différents sites. Selon les estimations rapportées, chaque système pourrait couvrir une superficie de 20 à 25 kilomètres carrés. L'augmentation attendue de la production doit permettre d'étendre le dispositif aux infrastructures essentielles des régions concernées, avec pour objectif de renforcer leur sécurité et celle des populations civiles exposées aux attaques ukrainiennes.

R. I.

POURPARLERS MOSCOU-WASHINGTON-KIEV

Jared Kushner espère rapprocher les positions

À l'ouverture de la réunion tripartite à Abou Dhabi, le chef de la délégation russe, Vladimir Médinsky, s'est prononcé en faveur de la promotion d'un règlement pacifique. Jared Kushner a salué « des avancées permettant de cerner les divergences et espère bâtir une nouvelle architecture de sécurité en Europe. » Les négociations tripartites entre la Russie, les États-Unis et l'Ukraine à Abou Dhabi ont débuté, hier, par les discours d'ouverture de chacune des parties. Jared Kushner, négociateur américain pour l'Ukraine et gendre de Donald Trump, a déclaré avant les discussions qu'il « comptait sur un dialogue constructif, démontrant que Washington avait réussi à trouver des moyens de surmonter les divergences entre Moscou et Kiev ». « Cela a été très utile d'échanger avec tout le monde. Nous avons eu des discussions presque tous les jours avec les deux parties, et je considère que nous avons bel et bien réussi à cerner les divergences sur les points à régler. Nous avons aussi quelques bonnes idées pour rapprocher les positions. J'espère qu'aujourd'hui, nous pourrons avoir un dialogue ouvert, franc et approfondi en vue de faire avancer davantage les choses pour notre réunion de demain » a-t-il indiqué.

« LA RUSSIE ESPÈRE QUE LES DISCUSSIONS D'AUJOURD'HUI FERONT AVANCER LE RÈGLEMENT DU CONFLIT »

Kushner a également exprimé l'espoir que ce cycle de négociations en cours « permette de mettre en place une nouvelle architecture de sécurité entre la Russie, l'Ukraine et l'Europe ». Il a souligné qu'il appréciait grandement le courage et le leadership des membres des délégations présentes à la réunion. La délégation russe « s'est agrandie et est devenue plus professionnelle », déclare Médinsky Avant les pourparlers, le chef de la délégation russe, Vladimir Médinsky, a déclaré que son pays « espère que les discussions d'aujourd'hui feront avancer le règlement du conflit ukrainien, dans l'intérêt des peuples russe et ukrainien », a-t-il noté, ajoutant que la délégation russe s'était élargie et était devenue plus professionnelle. Roustem Oumerov, chef de la délégation ukrainienne, a précisé que la partie ukrainienne avait reçu de Zelensky, dans le cadre du format tripartite, les pleins pouvoirs pour aborder toutes les questions. Selon lui, au cours de l'année écoulée, Kiev a mené des négociations fructueuses avec les représentants des États-Unis. Les négociations tripartites se sont déroulées durant deux jours à huit clos et se sont achevées hier. Les principaux thèmes abordés ont été, selon des médias « les questions de sécurité, les mesures de désescalade et les prochaines étapes » vers un règlement du conflit. ***R. I.***

IRAN-ÉTATS-UNIS

Doha tente de bâtir un accord autour du nucléaire et d'Ormuz

Le Qatar propose une sortie de crise entre Washington et Téhéran, articulée autour « du nucléaire, de la réouverture du détroit d'Ormuz et de garanties de sécurité ». Doha cherche à organiser une rencontre entre JD Vance et Mohsen Rezaï. Malgré des signaux encourageants, » les divergences sur les sanctions et le calendrier des concessions persistent ». Le Qatar cherche à prévenir une reprise de la guerre entre Washington et Téhéran. Reçu lundi par Donald Trump à la Maison-Blanche, le Premier ministre qatari Mohammed ben Abdelrahmane Al-Thani défend une sortie de crise par étapes. Selon L'Orient-Le Jour, Doha travaillerait également à une rencontre entre le vice-président américain JD Vance et le responsable iranien Mohsen Rezaï. Au cœur de la médiation figurent trois dossiers : le programme nucléaire iranien, la liberté de navigation dans le détroit d'Ormuz et des garanties réciproques de sécurité, afin d'écarter le risque d'autres attaques. Le scénario discuté prévoit d'abord la levée du blocus naval américain et le dégel partiel des avoirs iraniens. En contrepartie, Téhéran autoriserait le retour des inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique sur les sites bombardés. Ormuz pourrait ensuite rouvrir selon un itinéraire négocié avec Oman.

ÉNIÈME TRACTATION

L'uranium hautement enrichi reste un point sensible. « Une dilution des stocks est évoquée, sans obligation immédiate de les transférer hors du territoire iranien ». Washington réclame des garanties vérifiables sur les activités nucléaires, alors que celles-ci étaient bien établis lors du défunt accord nucléaire, signé par les 5+1, que le président Trump a fini par abandonné tandis que Téhéran entend obtenir en amont des allègements de sanctions, le retrait de certaines forces américaines et la fin des hostilités régionales, notamment au Liban. Pour les monarchies du Golfe, la réouverture de le passage stratégique est une priorité. C'est précisément le calendrier des engagements qui cristallise les divergences. Téhéran refuse de négocier sans concessions préalables, alors que les États-Unis exigent des avancées nucléaires dès le départ. Après son entretien avec le chef du gouvernement qatari, Trump a écarté de nouvelles frappes à court terme, tout en maintenant le blocus. L'initiative de Doha offre ainsi une perspective diplomatique, mais aucun compromis définitif n'est encore acquis. ***R. I.***

AFIN DE LIMITER LES RISQUES D'ESCALADE

Le Royaume-Uni souhaite rétablir les contacts militaires directs avec la Russie

Alors que les échanges militaires de haut niveau entre Londres et Moscou sont quasiment interrompus depuis 2022, les autorités britanniques jugent indispensable de disposer de canaux directs avec la Russie. La démarche survient après plusieurs déclarations des autorités russes en faveur d'une reprise du dialogue avec les pays européens. Le ministre britannique de la Défense, Wes Streeting, a appelé le 10 novembre à rétablir les canaux de communication directs avec la Russie, notamment entre les hauts responsables militaires des deux pays. Dans un entretien accordé au Financial Times, il a reconnu l'importance de tels échanges pour limiter les risques d'erreurs d'appréciation susceptibles de provoquer une escalade.
« Nous avons une ambassade à Moscou. C'est un canal important.
Je préférerais qu'il existe d'autres canaux, notamment au niveau militaire. Il y a toujours un risque d'erreur de calcul, c'est pourquoi il est important de maintenir une communication directe », a déclaré le ministre. Londres cherche à renouer des contacts interrompus depuis 2022 Les échanges militaires à haut niveau entre Londres et Moscou sont pratiquement suspendus depuis 2022. Selon le Financial Times, aucun entretien direct entre les ministres de la Défense ou les chefs d'état-major en exercice des deux pays n'a eu lieu depuis lors. Plusieurs tentatives de hauts responsables britanniques de reprendre contact avec des responsables militaires russes seraient également restées sans résultat.
La situation contraste avec celle d'autres partenaires occidentaux du Royaume-Uni. Les États-Unis, la France et l'Allemagne entretiennent déjà, à des degrés divers, des relations avec Moscou.
D'après le quotidien, les contacts politiques et diplomatiques britanniques avec les autorités russes restent moins développés que ceux de Paris et Berlin.
Cette absence de communication préoccupe certains responsables britanniques.
Une source gouvernementale citée par le Financial Times estime qu'une erreur d'appréciation involontaire représente aujourd'hui un risque plus important qu'une escalade délibérée.

R. I.

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Alger accueille un atelier panafricain

Les travaux de l'atelier régional consacré au renforcement des capacités des points focaux africains en charge de la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ont débuté lundi dernier à Alger.



Ph: DR

Cet événement, dont l'ouverture officielle a été présidée par la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, vient réaffirmer l'engagement de l'Algérie et de l'Afrique à faire de la protection de l'héritage culturel un choix stratégique favorisant le développement durable et consolidant la souveraineté culturelle du continent.

Organisé en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique (CRESPAF), cet atelier a vu la participation de près de 50 points focaux issus de divers pays africains. La rencontre a également réuni des responsables des bureaux régionaux de l'UNESCO ainsi que des experts internationaux et algériens, offrant ainsi un espace interactif propice à l'échange d'expériences et au renforcement de la coordination et de la coopération interafricaine.

Dans son allocution d'ouverture, Mme Malika Bendouda a souligné que cette rencontre dépasse le simple cadre technique et formatif. Elle traduit une conscience africaine grandissante de la nécessité de faire de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel un pilier de l'identité.

La ministre a précisé que cette démarche contribue directement à la réalisation des objectifs de développement durable et à l'ancrage d'une présence africaine forte sur la scène culturelle mondiale. La ministre a par ailleurs passé en revue l'expérience pionnière de l'Algérie dans ce domaine, rappelant le précédent historique du pays, qui fut le premier État à ratifier la Convention de 2003 dès l'année 2004. Elle a mis en exergue les efforts nationaux continus, notamment l'hébergement du centre CRESPAF, la numérisation de l'inventaire national, le développement de bases de données, ainsi que la promotion de la recherche académique et de la diplomatie culturelle afin de protéger le patrimoine national et de le faire rayonner à l'international. Enfin, Mme Bendouda a insisté sur l'importance de bâtir une coopération africaine solide, fondée sur le partage des connaissances, le transfert de technologies et le renforcement des capacités des experts.

Cette synergie devrait permettre aux pays du continent de s'approprier les outils juridiques et techniques nécessaires pour documenter leur histoire par leurs propres enfants, selon une perspective reflétant leur singularité civilisationnelle. Elle a conclu en affirmant que la sauvegarde du patrimoine africain demeure une responsabilité partagée qui transcende les frontières, constituant un socle essentiel pour renforcer l'unité continentale et garantir le droit des générations futures à connaître et à être fières de leur héritage.

R. C.

CONSERVATOIRE COMMUNAL DES ARTS DE CONSTANTINE

Les ateliers de formation suscitent un vif engouement

Les ateliers de formation en musique ouverts au Conservatoire communal des arts Abdelmoumen-Bentobal de Constantine, au titre de la saison 2026-2027, suscitent un vif engouement auprès des jeunes, a indiqué, lundi la directrice du Conservatoire, Souhaila Tabet. Implantée au cœur du boulevard Rabah-Bitat, dans le centre de Constantine, cette structure, intégrée au patrimoine ancien du Vieux Rocher, propose différentes formations axées principalement sur la "musique citadine" et les "arts vivants". La formation est encadrée par des enseignants spécialisés, selon la même responsable qui a ajouté que plus de 200 nouveaux inscrits ont été enregistrés depuis l'ouverture, le 23 octobre dernier, de cette nouvelle saison de formation.

Les 18 ateliers proposent un enseignement basé sur un programme pédagogique de formation théorique et pratique comprenant l'apprentissage des notions de base de solfège, du dessin et du coloriage (pour les tout-petits) ainsi que l'initiation aux instruments de musique traditionnels utilisés par les orchestres de Malouf. Des séances de formation spécifiquement liées à la musique andalouse sont également dispensées, tout au long de l'année, par des maîtres du Malouf constantinois, a encore indiqué Mme Tabet, soulignant que le premier objectif est de protéger et de sauvegarder ce patrimoine musical ancestral, hérité de la tradition arabo-andalouse. Rencontré sur les lieux, Nacer Meghouache, enseignant au Conservatoire, a affirmé que l'enseignement et la transmission du Malouf ont pour objectif de préserver les noubas et d'assurer la maîtrise d'instruments traditionnels comme le violon, le luth, le qanoun et la derbouka. Il a estimé que la multiplication de manifestations culturelles et artistiques relatives à ce genre de musique, comme les festivals nationaux et internationaux, "valorise l'apprentissage de cette musique typiquement constantinoise". Un patrimoine séculaire qui se distingue, selon lui, par sa richesse mélodique et poétique et l'émotion qu'il procure.

Le Conservatoire Abdelmoumen-Bentobal, considéré comme un précieux acquis culturel, élisant domicile dans une ancienne bâtisse de l'époque coloniale, avait fait l'objet, rappelle-t-on, d'une vaste opération de rénovation et de modernisation au titre du programme "Constantine, capitale de la culture arabe 2015".

TLEMCEN

Lancement de la semaine culturelle de la wilaya de Béni Abbès

Les activités de la semaine culturelle de la wilaya de Béni Abbès ont débuté, lundi soir à la Maison de la culture Abdelkader Alloula de Tlemcen, dans le cadre du renforcement des échanges culturels entre les deux wilayas. La cérémonie d'ouverture, à laquelle ont assisté les directeurs de la culture et des arts des wilayas de Tlemcen et de Béni Abbès, respectivement Amine Boudfella et Ahmed Adli, a été marquée par des spectacles folkloriques animés par la troupe "El Maoussem" des arts folkloriques. A cette occasion, une exposition de tableaux artistiques réalisés avec du sable a été inaugurée à la galerie d'art Abdelhalim Hemche, ainsi qu'une autre exposition mettant en valeur la diversité de l'artisanat, des métiers artisanaux, des habits traditionnels et des plats populaires, sans oublier les plantes médicinales et aromatiques qui caractérisent la région. Cette manifestation réunit 33 artistes et artisans. Le programme culturel de cet événement, qui se poursuivra jusqu'au 12 novembre courant, prévoit l'organisation de plusieurs expositions consacrées au patrimoine local, avec la participation de l'association créative " Guerzim" et de l'association culturelle et sociale "Biad Essaad" de Béni Abbès.

Il comprend également une exposition de photographies de l'artiste photographe Hassani Laïd, ainsi qu'une exposition de manuscrits issus du fonds de la bibliothèque de la zaouïa de Kerzaz. Ces activités, dont une partie se déroulera au Centre d'interprétation à caractère muséal du costume traditionnel algérien de Tlemcen et à la résidence universitaire de Mansourah, seront ponctuées de lectures poétiques animées par le poète Boukrani El Hadj, membre de l'association "Saoura El Ouata", ainsi que d'une soirée artistique consacrée au patrimoine musical local, organisée par l'association "Chamaïl El Fen pour le patrimoine". Par ailleurs, des circuits touristiques ont été programmés au profit de la délégation culturelle de la wilaya de Béni Abbès. Ils permettront à ses membres de découvrir les principaux sites historiques et touristiques de la ville de Tlemcen et de ses environs, ainsi que plusieurs musées.

ALGER

Exposition dédiée à l'Industrie artisanale et aux tenues traditionnelles

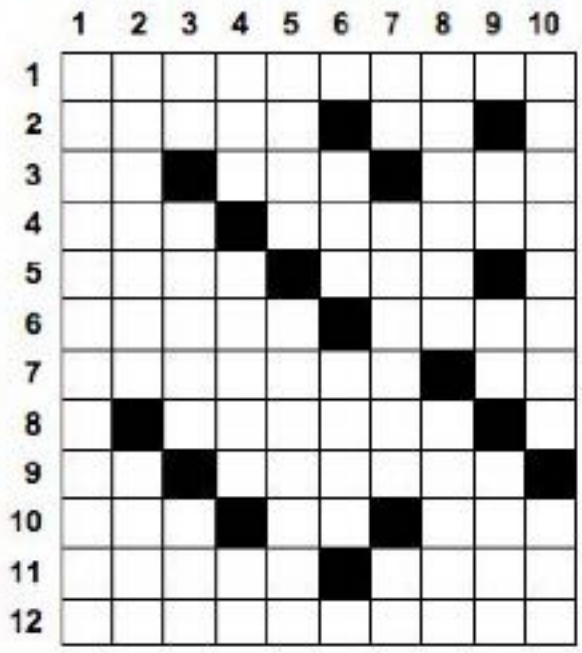
Une exposition collective dédiée à l'Industrie artisanale et aux tenues traditionnelles algériennes a été ouverte lundi au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, faisant valoir le savoir-faire ancestral et la richesse du patrimoine culturel algérien. Visible jusqu'au 14 novembre, l'exposition organisée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, met en valeur les métiers de l'Industrie artisanale et les tenues traditionnelles de différentes régions d'Algérie. Une vingtaine d'exposants présentent différents produits artisanaux aux visiteurs: tenues traditionnelles d'Alger, de Tizi-Ouzou, de Constantine et de Touggourt, bijoux de Beni-Yenni, vêtements anciens et modernes, tapis, sacs, tissages et châles traditionnels, veilleuses et chandeliers ancestraux, poteries et céramiques, miroirs décorés, bougies en cire d'abeille, coffres berbères, objets de dinanderie et objets en verre décorés. Le stand de la plateforme numérique "Artisan-DZ" de vente en ligne, expose, pour sa part, les échantillons de différents objets traditionnels, que des artisans de toutes les wilayas d'Algérie ont proposés à la vente sur cette plateforme. La fondatrice de ce concept, Mme Fatiha Farrah, explique que "les services d'"Artisan-DZ" prennent d'abord en charge les commandes des visiteurs en ligne, qu'ils font acheminer depuis leur wilaya d'origine jusqu'à Alger, pour les livrer ensuite à leurs acheteurs, une manière de mettre le numérique au service de l'ancestralité", a-t-elle conclu. L'exposition de l'Industrie artisanale et tenues traditionnelles, vise à "donner au grand public, aux touristes et aux Algériens de la diaspora, un aperçu sur la richesse et la diversité d'une partie du patrimoine culturel algérien, dans sa profondeur culturelle, historique et civilisationnelle", a fait savoir le directeur artistique du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Mourad Bernoussi.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU COURT-MÉTRAGE DE TIMIMOUN

Lancement du programme "Cinéma dans les lycées"

Le commissariat du Festival international du court-métrage, en coordination avec la Direction de l'éducation de la wilaya de Timimoun, a lancé le programme "Cinéma dans les lycées", dans le cadre des activités culturelles et éducatives. L'initiative vise à promouvoir la culture cinématographique auprès des élèves et à développer leur passion pour le septième art, tout en renforçant leur attachement à la mémoire et à l'histoire nationales, a indiqué la directrice artistique du festival, Louiza Belamri. Dans ce cadre, un film de Mohamed Ouali, de près d'une heure a été projeté, alliant qualité artistique, valeur historique et dimension pédagogique. Un film produit par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, qui donne aux élèves une opportunité de s'intéresser à la mémoire nationale. Le film retrace le parcours d'une femme (Moudjahida Louiza Ighil Ahriz), qui lutte contre l'oubli, fait revivre une page de son passé, en tant que témoin vivant d'une étape charnière de l'histoire de la Révolution de Novembre, et livre un témoignage bouleversant dénonçant l'effondrement moral du système colonial français. Un autre film a été projeté, à la Maison de jeunes de la daïra de Tinerkouk.

Mots croisés



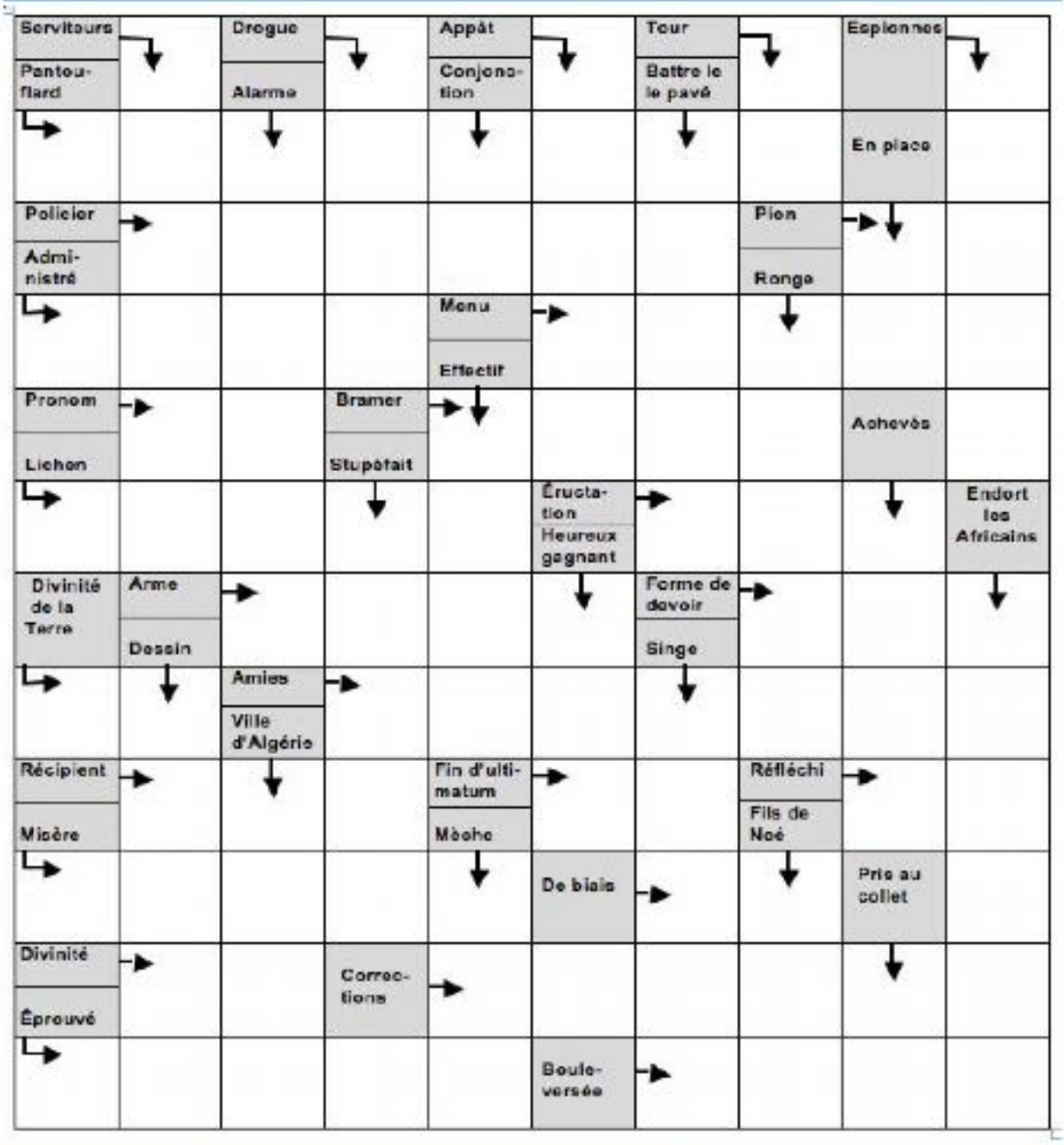
HORIZONTALEMENT

1 - Bâtiment de guerre - 2 - Instrument agricole - Actinium - 3 - Habitudes - Déesse marine - Lustres - 4 - Vieux média algérien - Juste à côté - 5 - Faisaient rougir nos aïeux - Grippe-sous - 6 - Passionnés - Titre slave - 7 - Alcaloïde - Fin de participe - 8 - Canards - 9 - Paresseux - Ver marin - 10 - En Italie - Lettres de refus - Eau-de-vie - 11 - Désavoue - Instrument de musique - 12 - Attentionnées.

VERTICALEMENT

1 - Flatteur - 2 - Mouches - Question d'un test - 3 - Consonne double Mise au courant Armée 4 Grecque - Jeune pommier non encore greffé - Fin de verbe - 5 - Ville allemande - Abasourdie - 6 - Cité sumérienne - Vigueur physique et morale - 7 - Diapason - Pour accrocher des vêtements - Arsenic - 8 - Incartades - Abréviation - 9 - À élever - Symbole précieux - Vue - 10 - Tranquilles - Possessif.

Mots fléchés



Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Eloge excessif (11 lettres)

P	S	I	O	T	R	U	O	C	E	T	I	R	A	C	E	R	P
A	E	E	D	I	F	R	E	P	D	R	A	N	R	O	C	E	V
T	I	S	R	I	D	E	I	T	G	R	U	O	B	P	S	A	F
N	R	M	A	A	M	E	R	E	T	G	I	O	D	I	N	R	E
E	E	E	A	N	E	T	I	C	A	R	E	V	R	T	I	T	T
L	I	T	S	B	T	E	I	T	R	O	S	P	A	V	T	A	E
U	T	E	A	A	L	E	D	A	I	M	M	R	O	O	R	E	R
C	R	R	I	N	T	E	T	I	E	E	D	L	R	E	N	G	E
U	U	C	N	E	E	I	E	P	N	V	E	G	L	C	A	A	L
R	O	A	N	R	A	E	E	O	L	S	E	E	G	U	L	N	A
T	C	D	E	R	G	R	I	E	U	A	C	N	Y	R	E	I	G
C	U	I	T	A	U	T	U	R	R	S	T	R	T	E	R	A	R
E	R	R	S	T	A	T	S	F	E	M	U	R	I	A	B	R	E
P	O	E	N	I	N	I	T	R	I	T	O	N	I	R	I	D	I
P	R	E	D	E	S	O	R	E	T	A	N	O	S	E	E	L	T
P	V	A	V	U	R	O	U	E	R	E	N	I	A	V	R	I	U
A	R	E	Q	T	L	D	R	U	O	S	E	S	O	R	O	M	O
E	T	I	A	R	T	E	U	E	M	E	R	T	A	R	A	M	R

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ACRETE - AIMABLE - AMER - AVENTURE - BOURG - BRELAN - CORNARD - COURTIER - COURTOIS - CREDULE - CURE - DAIM - DOIGTE - EMPRISE - ETENDUE - EVENTAIL - EVENTUEL - FEMUR - FRIVOLE - GALERE - GROTTE - INSCRIRE - MARATRE - MOROSE - MORTIER - PERFIDE - PESANT - PLATRIER - PORTRAIT - PRECARITE - PRESAGE - PRIERE - RADIATION - ROUER - ROUTIER - SAIN - SCELERAT - SONATE - SORTIE - SOURD - SURSIS - TIEDIR - TRAITE - TRITON - TROT - TRUCULENT - VAINE - VANTARD - VERACITE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1. Sigillaire - 2. Clore - Snob - 3. Élu - Têt - To - 4. Legs - Mie - 5. Égérie - Pur - 6. Ras - Duo - Ni - 7. Al - Té - Snif - 8. Cassée - 9. Éole - Uc - Na - 10. Stalle - Tan - 11. Sem - Auge - 12. Espadrille.

VERTICALEMENT :

1. Scélératesse - 2. Illégal - Ôtes - 3. Gouges - Clamp - 4. Ir - Sr - Taël - 5. Let - Ides - Lad - 6. Émeu - Sueur - 7. Asti - Osée - G.I - 8. In - EP(épée) - Ne - Tel - 9. Rot - Uni - Na ! - 10. Ébouriffante.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Abusés - Mas - Énée - Dent - Prit - Fe - Ar - Réserve - La - Épeires - Ta - Innés - Lies - EE - Tm - Orne - Ra - Âne - Tp - Sil - Écervelé - Assises - Se.

VERTICALEMENT :

Aberration - Unie - Aérées - Tsé-tsé - Sn - Ci - EE - Épi - Êtes - As - Frêne - Pré - Deviner - VS - Âme - Ère - Ase - Ana - Est - Ils - Astres - Mêlée.

MOTS MASQUÉS

BARAGOUINEUSE

Recette du jour



RAGOÛT DE POULET

Ingrédients pour 4 personnes:

- 1 pincée de safran
- 1 poulet entier, coupé en morceaux
- Sel et poivre fraîchement moulu
- 30 ml (2 c. à soupe) d'huile d'olive
- 3 oignons moyens, hachés
- 3 gousses d'ail, hachées
- 15 ml (1 c. à soupe) de gingembre frais, haché
- 15 ml (1 c. à soupe) de curcuma
- 1 bâton de cannelle
- 15 ml (1 c. à soupe) graines de cumin, grillées et moulues
- 500 à 750 ml (2 à 3 tasses) de bouillon de poulet
- 1 poignée de raisins secs
- 250 ml (1 tasse) de pois chiches
- 175 ml (3/4 tasse) d'olives vertes, dénoyautées et coupées en deux
- 2 citrons (jus seulement)
- 1 poignée de persil italien, haché
- 1 poignée de coriandre hachée

Préparation

Tremper le safran pendant 10 minutes dans 2 c. à soupe d'eau. Mettre de côté.

Assaisonner les morceaux de poulet de sel et de poivre.

Chauffer l'huile d'olive dans une grande poêle à feu moyen-élevé. Lorsque l'huile est chaude, ajouter les morceaux de poulet. Cuire jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés de tous les côtés (10 minutes). Transférer le poulet à une grande assiette.

Ajouter les oignons, l'ail, le gingembre, le curcuma, le bâton de cannelle et le cumin au faitout. Cuire jusqu'à ce que les oignons soient ramollis et légèrement dorés (5 minutes). Incorporer le mélange de safran.

Remettre les morceaux de poulet dans la poêle, en ajoutant le jus qui s'est accumulé dans l'assiette. Ajouter suffisamment de bouillon pour couvrir à peine le poulet. Porter à ébullition ensuite ajouter les raisins secs et les pois chiches. Baisser à feu doux et mijoter à couvert en remuant régulièrement. Cuire jusqu'à ce que le poulet soit tendre et bien cuit (30 à 35 minutes).

Ajouter le jus de citron, les olives vertes, la coriandre et le persil et poursuivre cuisson (5 à 10 minutes de plus).

Garnir de coriandre fraîche et de persil.

Gâteau du Jour

GÂTEAU AUX POMMES



Ingrédient :

- 4 pommes
- 170 g de farine
- 135 g de sucre
- 2 sachets de sucre vanillé
- 3 œufs
- 1 sachet de levure chimique
- 150 ml de crème liquide
- 75 g de beurre + un peu pour le moule

RÉALISATION

Attendrissez le beurre façon crème, puis battez avec les sucres (et vanillé) jusqu'à ce que le mélange blanchisse.

Ajoutez les œufs un par un, et fouettez pour revenir à une texture homogène.

Ajoutez ensuite la crème liquide, le rhum puis re-mélangez.

Ajoutez ensuite la farine et levure puis homogénéisez.

Lavez, épluchez les pommes, retirez le trognon, puis coupez-les en deux. Détaillez les ensuite en fines lamelles.

Dans un moule à manqué beurré :

Déposez environ 1/3 de pâte.

Ajoutez ensuite la moitié des lamelles de pommes.

Recouvrez du restant de pâte.

Disposez joliment le restant de lamelles de pommes sur le dessus.

Enfournez le gâteau à 180°C pour 30 à 35 minutes. Vérifiez la cuisson à l'aide de la pointe d'un couteau : le gâteau est prêt quand la pointe de couteau ressort sèche.

Servez le gâteau pommes tiède ou à température ambiante. Si vous aimez les gâteaux bien sucrés, vous pourrez saupoudrer d'un peu de sucre glace à la sortie du four (et après démoulage).



Conseil du jour

Un traitement de substitution nicotinique adapté pour arrêter de fumer

- timbres (ou patchs à la nicotine) à appliquer sur la peau.
- gommes à mâcher.
- nicotine à aspirer grâce à un inhalateur.
- nicotine en pulvérisation buccale par sprays.
- comprimés à sucer ou à faire fondre sous la langue.

Le saviez-vous?



Lorsque vous faites tremper des amandes dans de l'eau pendant la nuit...



Vous aidez à réduire la teneur en antinutriments et cela les rend plus bénéfiques pour le corps. Le simple de faire tremper les amandes « améliore leur apport nutritif ».

Bon à savoir !

Le fromage est une véritable source de calcium De plus, un apport suffisant en calcium permet de faire baisser et de maintenir la pression artérielle. Mais attention à ne pas en abuser, car une consommation trop élevée en calcium peut avoir l'effet contraire et nuire fortement à la santé.



Astuce du jour:

DÉBOUCHEZ LES CANALISATIONS AVEC DU BICARBONATE

Débouchez les tout en douceur avec du bicarbonate et du vinaigre blanc. Pour cela, faites chauffer un litre d'eau bouillante puis ajoutez-y 200 g de bicarbonate de soude, 20 cl de vinaigre blanc et 200 g de sel. Une fois que vous aurez mélangé tous les composants, la préparation va se mettre à bouillonner de manière impressionnante : c'est prêt ! C'est alors le moment de verser la solution dans le conduit bouché. Attendez environ une demi-heure puis rincez avec de l'eau bouillante.

CITATION DU JOUR

" La vie est un mystère qu'il faut vivre, et non un problème à résoudre"

Le Courrier d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social : Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire : BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant : Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition : PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou : 3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. /Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf -Bouira. **Tél. / Fax. :** 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL EULMA
MERCREDI 11 NOVEMBRE 2026 - PRIX : DROGBA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 16H00
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Houlm El Hayet, cheval à battre de cette épreuve

Le champ de course d'El Eulma qui a affiché de très bons rapport PMU lors de ses dernières réunions hippiques, pour le grand bonheur de nos amis parieurs qui ont coché la bonne combinaison, nous convie ce jour une course à caractère très équilibrée, il faut le reconnaître, sauf qu'en parcourant la composante en présence dont nous sommes appelés à décortiquer les chances et qu'ils seront au nombre de 17 issus de la race pure arabe, reste la plus complexe afin de décortiquer les cinq lauréats, il faut se rendre à l'évidence que l'issue finale risque d'être des plus incertaines surtout que l'on enregistrera que la majorité restent compétitifs, et qui ne sont pas dépourvus de moyens et possèdent chacun à sa façon des arguments pour venir terminer en bon rang dans la combinaison gagnante. Il faudra encore une fois ratisser large et accorder la primauté du pronostic aux sprinters qui se sont déjà mis en valeur sur le parcours du jour, et qui bénéficient de belles montes, pour ma part j'accorderais les faveurs du pronostic aux deux protégés de l'excellent entraîneur S. Hamiane les mâles Houlm El Hayet et Ghattas, à mon avis qu'ils ne feront pas le déplacement du Caroubier à El Eulma pour se présenter comme victimes, logiquement ne devraient pas laisser passer une telle opportunité pour venir épingler à leur tableau de chasse de ce prix Drogba support aux trois paris PMU tiercé, quarté et quinté qui s'adresse aux chevaux de 3 ans et plus, n'ayant pas totalisé la somme de 156 000 DA en gains et places depuis le 1er avril 2026 avec surcharge de 1 kg par tranche de 31 000 DA reçus en gains et places depuis la même date d'effet de la condition de la course du jour, sur un parcours de 1300 mètres de distance.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
ABR HAMOUDA	1	CHAHD	S. BENYETTOU	57	16	M. ZERGUINE
A. HAMIANE	2	HOULM EL HAYET	T. ALI OUAR	57	12	S. HAMIANE
A. HAMIANE	3	GHATTAS (0)	T. LAZREG	57	10	S. HAMIANE
Y. TEDJANI	4	CHALHANI	O. CHEBBAH	57	6	O. CHEBBAH
T. SAFSAF	5	DORTMUND	A. HAMIDI	57	9	PROPRIÉTAIRE
A. LEHAS	6	ZAMANE CHARK	A. HEBRI	57	14	PROPRIÉTAIRE
H. DJELLOUL	7	EL KESSE	MS. GUEHIOUCHE	57	7	PROPRIÉTAIRE
A. SAADOUN	8	FADHEL	F. CHAABI	57	15	PROPRIÉTAIRE
S. BERRAH	9	FAYLASSOUF EL MESK (0)	Y. MOUISSI	56	5	MED HAMIDI
KH. RAS GHORAB	10	CALOUE (0)	MS. AIDA	55	3	PROPRIÉTAIRE
ABR. HAMOUDA	11	HOULM EL DJANOUB	AH. CHAABI	55	11	EH. CHAABI
A. BERRAH	12	BARBAROUS	B. BERRAH	55	13	B. BERRAH
L. ZAABOUB	13	AMIR ECHAME	AB. ATTALLAH	55	17	PROPRIÉTAIRE
AD. LAGHOUAG	14	FARIDIX	JJ : S. ATALLAH	55	1	PROPRIÉTAIRE
ABH. DEKHNOUCHE	15	SAHRAOUIA	CH. ATTALLAH	54	2	AB. KARA
AB. LOUNISSI	16	OUM EL KHAIR	AB. AIDA	54	8	H. FERHAT
ABH. DEKHNOUCHE	17	RB FARAH	SF. BOUHOUCH	50	4	AB. KARA

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. CHAHD. Il a réalisé de belles opérations lors de ses dernières sorties, ce vieux routier de 11 ans, n'aura qu'à répéter pour venir terminer en bon rang à l'arrivée.

2. HOULM EL HAYET. Ce mâle alezan de 6 ans qui relève de la grande écurie Hamiane vient de se placer 3ème lors de sa dernière tentative, fort de cette forme présente, il sera à ne pas en douter le cheval à battre de cette épreuve.

3. GHATTAS. Ce protégé de la grande écurie Hamiane ne fera pas le déplacement du Caroubier pour jouer les seconds rôles visera sûrement une place sur le podium.

4. CHALHANI. Malgré la forte opposition, ce pensionnaire de l'hippodrome de Barika est entre les mains d'un efficace entraîneur et jockey O. Chebbah qui n'engage jamais pour rien. Méfiance.

5. DORTMUND. Il ne faut pas le blâmer suite à son échec lors de son dernier essai, cette fois il misera sur l'apport de son jockey A. Hamidi pour lui redresser l'échine.

6. ZAMANE CHARK. Méfiance, il vient de signer une belle 5ème place le 28/10, ce mâle bai de 6 ans a les capacités d'avoir une place de choix à l'arrivée.

7. EL KESSE. Nous prendrons comme référence sa 4ème place dans ce même hippodrome sur 1300 mètres au mois d'octobre dernier ce protégé de l'écurie H. Djelloul, il peut créer un exploit encore dans ce pari.

8. FADHEL. Il se caractérise par une inconstance avérée comme le montrent ses tentatives cependant, nous tiendrons compte de sa 4ème place sur le même parcours du jour durant le mois d'octobre dernier, il serait imprudent de négliger ses chances.

9. FAYLASSOUF EL MESK. Méfiance, il vient de réaliser une belle performance au Caroubier, ce jeune mâle jouera un rôle important dans ce pari.

10. CALOUE. Pour cette transfuge de Barika, son propriétaire n'engage jamais pour le plaisir de courir.

11. HOULM EL DJANOUB. Ce jeune transfuge de M'sila semble tenir la forme ce qui le recommande parmi les chevaux à surprise.

12. BARBAROUS. Au-dessous du lot.

13. AMIR ECHAME. Ce jeune poulain de 3 ans a démontré qu'il est une future star, visera les plus hautes marches du podium.

14. FARIDIX. À revoir.

15. SAHRAOUIA. Sans aucun doute, cette classique aura son mot à dire à l'arrivée.

16. OUM EL KHAIR. À revoir dans d'autres circonstances.

17. RB FARAH. Cette jeune pouliche de 3 ans n'aura pas la tâche facile dans cette épreuve.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

2. HOULM EL HAYET - 13. AMIR ECHAME - 15. SAHRAOUIA - 9. FAYLASSOUF EL MESK - 3. GHATTAS

LES CHANCES

6. ZAMANE CHARK - 1. CHAHD

Saisie de 384 unités de boissons alcoolisées à El Bayadh

Dans le cadre de la lutte continue contre la criminalité, les forces de la police judiciaire de la deuxième sûreté urbaine d'El Bayadh ont procédé à l'arrestation d'un homme de 58 ans impliqué dans la vente de boissons alcoolisées sans autorisation. Cette intervention a été déclenchée suite à des renseignements indiquant que le suspect stockait de l'alcool à son domicile familial dans le but de le commercialiser illégalement en milieu urbain. La perquisition de son habitation, menée en stricte coordination avec le parquet compétent, s'est soldée par la découverte et la saisie de 384 unités de boissons alcoolisées de divers types et formats.
À l'issue des procédures légales, un dossier judiciaire a été constitué afin de présenter le mis en cause devant le parquet du tribunal d'El Bayadh, tandis que l'ensemble de la marchandise confisquée a été remis à la direction des domaines de l'État de la wilaya.

Repêchage de deux corps sans vie d'un bassin d'eau à Tipasa

Les services de la Protection civile algérienne sont intervenus aujourd'hui vers 14 heures pour repêcher les corps de deux personnes d'origine africaine, retrouvés dans un bassin d'eau d'une profondeur d'environ 10 mètres situé dans le quartier Tayeb Djoughlali, au sein de la commune de Hattatba (wilaya de Tipaza). Pour mener à bien cette délicate opération, la Direction générale de la Protection civile a rapidement mobilisé ses équipes d'intervention sur les lieux du drame, en déployant notamment une ambulance ainsi que deux camions de sauvetage.

Tanzanie : au moins 21 morts dans une collision entre un bus et un camion



Au moins 21 personnes ont été tuées et cinq autres blessées lundi dans une collision entre un bus et un camion de marchandises dans la région d'Iringa, dans le sud de la Tanzanie, a annoncé la police. Dans un communiqué publié lundi, la police régionale d'Iringa a précisé que les victimes comprenaient dix hommes, neuf femmes et deux enfants. L'accident s'est produit au carrefour de Kiponzero, sur la route reliant Iringa à Mbeya, lorsqu'un bus est entré en collision avec un camion, selon le communiqué. La police a indiqué que les cinq passagers blessés recevaient des soins médicaux et que, selon les premiers éléments de l'enquête, une défaillance du système de freinage du bus pourrait avoir fait perdre au conducteur le contrôle de son véhicule. Elle a toutefois précisé que les causes exactes de l'accident ne seraient établies qu'à l'issue d'une enquête approfondie.

CAF Awards 2026 : La cérémonie fixée au 2 décembre à Lagos

La cérémonie des CAF Awards 2026 se tiendra le mercredi 2 décembre à partir de 19h00 (heure algérienne), au Centre culturel et artistique Professor Wole Soyinka (Théâtre national) à Lagos, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF), mardi. Cet événement majeur, qui récompensera l'excellence du football continental à travers 18 catégories, marque le retour de la remise des prix au Nigeria pour la première fois depuis 2014. Le football algérien est fortement représenté avec dix nominations dans les catégories masculines et féminines. La période de votes est fixée du 5 au 20 novembre en cours.
Catégories masculines : Sélection nationale de l'année : La sélection algérienne (quart de finaliste de la CAN 2025 et huitième de finaliste du Mondial 2026).
- Club de l'année : l'USM Alger et le CR Belouizdad.
- Gardien de l'année : Oussama Benbot (USM Alger / Algérie).
- Jeune joueur de l'année : Ibrahim Maza (Bayer Leverkusen / Algérie).
- Joueur interclubs de l'année : Ahmed Khaldi (USM Alger) et Abdennour Belhocini (CR Belouizdad).
- Entraîneur de l'année : Lamine N'Diaye (USM Alger). Catégories féminines : - Sélection nationale féminine de l'année : La sélection algérienne féminine (médaillée de bronze à la CAN 2026 et qualifiée pour le Mondial 2027).
- Joueuse de l'année : Marine Dafeur.
- Gardienne de l'année : Chloé Yamina N'Gazi.

CRA : 1.400 poches de sang collectées lors de la 29e édition du SILA



Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a collecté 1.400 poches de sang lors de la 29e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), organisée du 28 octobre au 7 novembre 2026, a indiqué hier un communiqué de cet organisme.
Cette opération humanitaire, organisée tout au long de cette manifestation culturelle, s'est déroulée sur l'esplanade du Palais des expositions à Alger, en coordination avec l'Agence nationale du Sang (ANS) et sous la supervision du ministère de la Santé.
À cet effet, "le CRA a mobilisé ses moyens humains et organisationnels, à travers le déploiement d'équipes médicales et de bénévoles afin d'assurer l'encadrement nécessaire pour l'accueil et l'accompagnement des donneurs, ce qui a contribué à la réussite de cette initiative et à la réalisation d'un bilan qui reflète le niveau d'adhésion à cette action humanitaire", précise la même source.
Cette initiative s'inscrit dans le cadre des "efforts continus du CRA visant à ancrer la culture du don de sang et à contribuer à la disponibilité de cette matière vitale, afin de répondre aux besoins des établissements hospitaliers et de renforcer le stock de sang, garantissant ainsi sa disponibilité pour les patients et les cas d'urgence et contribuant à sauver des vies", conclut le communiqué.

Mascara : 18 mois de prison ferme pour les auteurs d'un vol à l'arraché



Les forces de police de la sixième sûreté urbaine de la wilaya de Mascara ont réussi à appréhender trois individus, âgés de 21 à 23 ans, impliqués dans une affaire de vol à l'arraché ciblant une étudiante de l'université de Sidi Saïd. Suite à la plainte de la victime, qui s'était fait subtiliser son téléphone portable par des individus à bord d'une moto, les investigations rapides menées par les services de sécurité ont permis d'identifier les suspects et de procéder à leur arrestation tout en récupérant le téléphone volé. Après l'achèvement des procédures légales et la constitution de leur dossier judiciaire, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Mascara où, jugés en comparution immédiate, ils ont écopé d'une peine de 18 mois de prison ferme avec mandat de dépôt.

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue à Sétif



La semaine dernière, les éléments de la sûreté de la daïra d'Ain El Kebira, au nord de Sétif, ont démantelé un réseau criminel composé de trois individus spécialisés dans le trafic de stupéfiants et de psychotropes. L'opération a été déclenchée suite à des informations concernant le principal suspect (33 ans) qui utilisait une maison abandonnée adjacente à son domicile familial pour stocker la drogue. L'intervention policière a permis son arrestation en flagrant délit, ainsi que celle de son frère (28 ans) et d'un troisième complice (41 ans). Au total, les perquisitions et les arrestations ont abouti à la saisie de près de 160 grammes de kif traité, 251 capsules de Prégabaline (300 mg) et d'importantes sommes d'argent estimées à plus de 9,5 millions de centimes issues des revenus criminels, avant que les trois mis en cause ne soient présentés devant la juridiction compétente.

EXPRESS- HISTORIQUE

L'Âme de la Poterie(2)



MISE AUX POINGS

« Oui, Ghaza est abandonnée. Ce que vit mon peuple depuis trois ans est un vrai génocide et un vrai abandon. Honte sur nous tous. »

Hala Abou-Hassira, ambassadrice de l'État de Palestine en France



MÉTÉO D'ALGER
Mercredi 11 novembre 2026
28 °C / 23 °C
Dans la journée : Nuageux
Vent : 15 km/h
Humidité : 50 %
Dans la nuit : Nuageux
Vent : 24 km/h
Humidité : 44 %

Le Courrier d'Algérie
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

HORAIRES DES PRIÈRES

Mercredi 1er djoumad el-thani 1448

Dohr : 12h32
Assar : 15h221
Maghreb : 17h45
Îcha : 19h06

Jeudi 2 djoumad el-thani
Sobh : 05h54
Chourouk : 07h23

TRIBUNAL DE FELAOUCEN

Kamel Daoud et son épouse condamnés à cinq ans de prison ferme par contumace

Kamel Daoud et son épouse Aïcha Dahdouh, ont été condamnés, hier, par contumace à cinq ans de prison par le tribunal correction de Haï Felaoucen à Oran. Cette peine est assortie d'une amende de 300 000 dinars, avec maintien du mandat d'arrêt international à leur encontre.



Il y a lieu de rappeler que ce verdict a été prononcé dans le cadre de la plainte enrôlée par la victime Saâda Arbane, qui a accusé le couple d'avoir divulgué un secret professionnel, vol de son dossier médical et d'atteinte à sa vie privée. Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public avait requis 6 ans de prison à l'encontre des accusés lors du procès du 13 octobre dernier. L'avocate de la victime, maître Derrar Aïcha, avait déclaré, après le prononcé du verdict, que la justice a reconnu le préjudice subi par sa mandante après l'exploitation de sa tragédie malgré son refus et après en avoir informé Kamel Daoud. Il convient de rappeler que le procès a vu la direction de L'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) en psychiatrie de Sidi Chahmi se constituer partie civile dans l'affaire lors du dépôt de la plainte, et son représentant a été auditionné par le juge d'instruction , au même titre que la plaignante concernant le dossier de la victime qui était suivie par la psychiatre. Le verdict de cette affaire intervient alors que le couple Daoud-Dahdouh est en pleine rupture. Son épouse Aicha Dahdouh avait accordé un entretien au quotidien français le Figaro et à nos confrères de « Casbah Tribune, dans lequel, elle avait exprimé son souhait d'assister au procès pour se défendre. Elle avait justifié son absence par sa situation familiale et par la procédure de divorce avec son mari Kamel Daoud. Tout en se démarquant des positions politiques de son mari à propos de l'Algérie, l'Islam ou encore la Palestine, elle avait affirmé qu'elle n'est pas retournée en Algérie depuis octobre 2024. Elle avait notamment affirmé que sa relation avec son mari ne pouvait plus durer en raison des problèmes accumulés depuis la publication du roman "Houris", objet de la plainte déposée par son ancienne patiente à l'EHS Sidi Chahmi,

Saâda Arbane qui a considéré que le sujet du roman, qui a obtenu le prix Goncourt, relate sa tragédie en tant que victime du terrorisme sans son consentement. La psychiatre s'est exprimée pour la première fois sur le sujet, concernant son lien avec le roman et les accusations judiciaires et médiatiques de fuite d'informations médicales vers son mari, Kamel Daoud, pour en faire un projet de roman, niant catégoriquement toute violation du secret professionnel médical ou la fuite d'informations ou de dossiers médicaux concernant Saâda Arbane, l'auteure de l'histoire qui a suscité une grande polémique après la parution du roman. Dans ses réponses, elle avait reconnu certaines similitudes entre l'histoire de l'héroïne du roman et celle de sa patiente tout en affirmant n'avoir révélé aucun détail de ses entretiens avec sa patiente à Kamel Daoud. Elle a toutefois précisé, concernant le consentement de Saâda Arbane pour faire de son histoire et de la violence terroriste subie dans les années 90 le sujet d'un roman, Mme Dahdouh a admis l'existence de contacts et de relations avec sa cliente en dehors du cadre professionnel, et que cette dernière rencontrait son mari Kamel Daoud, et qu'ils avaient échangé à plusieurs occasions, en sa présence et en son absence. Cette condamnation, au-delà de l'aspect de la divulgation du secret professionnel, met la lumière sur une tentative de Kamel Daoud et de certains français d'exploiter la tragédie vécue par l'Algérie durant la décennie noire, pour en faire un sujet qui pourrait servir leurs vils desseins. Mme Dahdouh dispose d'un délai légal pour introduire un appel pour contester le verdict conformément au code des procédures pénales algérien.

Slimane B.

PROGRAMME « JEUNES AMBASSADEURS » À OMAN

Le CSJ sacré deuxième meilleure délégation

La délégation du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a remporté le prix de la deuxième meilleure délégation au Sultanat d'Oman, à l'issue de sa participation au programme « Jeunes ambassadeurs », organisé de dimanche à jeudi derniers, a indiqué le Conseil dans un communiqué. Cette distinction a été décernée dans le cadre d'une simulation du modèle des Nations unies au Conseil de sécurité, consacrée au thème de « l'intelligence artificielle entre la réalisation des objectifs de développement durable et la déstabilisation ». « En reconnaissance de la performance remarquable démontrée par la délégation algérienne tout au long des activités du programme, de sa présence active ainsi que de ses compétences dans les débats et le dialogue diplomatique », le chef de la délégation, Alaa Eddine Achour, a été choisi pour prononcer le discours de clôture au nom des participants représentant 16 pays, a précisé la même source. Lors de cette intervention, Achour a passé en revue les moments forts du programme et salué cette initiative, qui a constitué, selon lui, un « espace qualitatif de formation et d'échange de connaissances et d'expertises ». Ce programme a également permis aux jeunes de développer leurs compétences dans les domaines de la diplomatie et des relations internationales, tout en renforçant leurs capacités à contribuer au traitement des questions et défis internationaux.

L. Zeggane

PAP – UA

Boutbig et Haddadi évoquent le renforcement de la coopération institutionnelle

Le président du Parlement panafricain (PAP), Fatah Boutbig, a rencontré la vice-présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Salma Malika Haddadi, avec laquelle il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération et la coordination entre les deux institutions, en vue de favoriser la complémentarité de leurs missions et de consolider l'action africaine commune. Cette rencontre a également été l'occasion de souligner l'importance du renforcement du rôle du Parlement panafricain, en tant qu'institution de l'Union africaine, dans la promotion de la démocratie, de la bonne gouvernance et de la responsabilité, ainsi que dans l'élargissement de la participation citoyenne. Les deux parties ont, dans ce cadre, mis l'accent sur la contribution de cette institution à la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, ainsi qu'au renforcement de l'unité et de l'intégration du continent.

Sarah O.

ALGÉRIE - ÉTATS-UNIS

Tipasa et la ville de Lawrence scellent un accord de jumelage

La wilaya de Tipasa a accueilli, hier matin, une délégation américaine venue procéder à la signature d'un accord de jumelage entre la ville de Tipasa et celle de Lawrence, située dans l'État du Kansas, aux États-Unis, dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays. Cet accord porte notamment sur le développement de la coopération dans les domaines du tourisme, de l'économie et de l'agriculture, avec pour objectif de servir les intérêts des deux villes et de consolider les liens de rapprochement entre les deux peuples. Cette initiative devrait constituer le point de départ d'un partenariat durable, concrétisé par des projets et des actions sur le terrain. Cette visite s'inscrit dans le cadre de l'invitation adressée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux responsables et aux citoyens des villes de Kansas City et de Lawrence pour effectuer une visite d'amitié en Algérie, en vue de consolider les relations algéro-américaines. Une délégation de citoyens des deux villes américaines est ainsi arrivée lundi matin en Algérie. Cette initiative fait suite à l'accueil réservé à la sélection nationale de football et aux milliers de supporters algériens par l'État du Kansas, lors de la Coupe du monde 2026. Les scènes de convivialité et d'amitié partagées entre les supporters algériens et les habitants de cet État avaient alors marqué les esprits. Dans ce contexte, le président de la République avait donné, lors d'une précédente réunion du Conseil des ministres, des instructions pour préparer la signature d'un accord de jumelage entre l'une de ces deux villes américaines et la ville de Tipasa, en reconnaissance de l'accueil chaleureux réservé aux supporters algériens. Le chef de l'État avait également souligné, à une précédente occasion, que les relations algéro-américaines avaient « toujours été bonnes et connaissaient une amélioration continue ».

Sarah O.

SOUS-RIRE

